

INTERNATIONAL CENTRE FOR THE
STUDY OF THE PRESERVATION AND
RESTORATION OF CULTURAL PROPERTY

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES
POUR LA CONSERVATION ET LA
RESTAURATION DES BIENS CULTURELS



Programme et budget Exercice biennal 2012-2013

Projet

AG27/09 Document pour approbation
14-16 novembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

A	INTRODUCTION	1
A1	Vers une vision des six prochaines années	1
A2	Programme et activités pour l'exercice biennal 2012-2013	2
A3	Défis	3
B	PROGRAMME D'ACTIVITÉS	5
B1	Développer et promouvoir la gestion des risques et catastrophes	6
B1.1	Formation à la gestion du risque	7
B1.2	Recherche sur la gestion du risque	8
B1.3	La communication et l'information dans le domaine de la gestion du risque	9
B2	Intégrer la science et la technologie des matériaux à la conservation	10
B2.1	Formation à la science et à la technologie des matériaux pour la conservation	11
B2.2	Recherche sur des questions scientifiques et technologiques	13
B2.3	La communication et l'information dans le domaine de la science et de la technologie	13
B3	Améliorer les pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial	15
B3.1	Formation pour l'amélioration des pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial	16
B3.2	Recherche sur l'amélioration des pratiques de conservation et de gestion à travers le patrimoine mondial	16
B3.3	Communication et patrimoine mondial	17
B4	Promouvoir les approches de conservation centrées sur les personnes: le patrimoine vivant	19
B4.1	Formation à l'approche relative au patrimoine vivant	19
B4.2	Recherche sur l'approche relative au patrimoine vivant	20
B5	Développer la collaboration régionale	21
B5.1	ATHAR	21
B5.2	LATAM	22
B5.3	MOSAÏKON	23
B5.4	Collaboration avec les institutions régionales	23
C	SERVICE DES CONNAISSANCES ET DE LA COMMUNICATION	25
C1	BIBLIOTHÈQUE	25
C1.1	Salle de lecture de la Bibliothèque, acquisitions et catalogage	25
C1.2	Amélioration du système du catalogue : Koha 3.0	25
C2	ARCHIVES DE L'ICCROM	26
C2.1	Dossiers d'archives inactifs	26
C2.2	Système de gestion des dossiers à l'ICCROM	26

C3	COMMUNICATION À L'ICCROM	26
C3.1	Forum ICCROM	27
C3.2	Chronique /Rapport annuel de l'ICCROM	27
C3.3	L'ICCROM et internet	27
C3.4	Publications en format papier et électronique	28
C3.5	Entretien des bases de données de l'ICCROM	28
D1	BUDGET ORDINAIRE ET FINANCEMENT EXTÉRIEUR	29
D1.1	Coûts institutionnels de fonctionnement	30
D1.2	Coûts en personnel	30
D1.3	Réserve opérationnelle	32
D2	ENVELOPPE BUDGÉTAIRE	34
D2.1	Intérêts bancaires — Comptes bancaires	34
D2.2	Intérêts bancaires — Fonds investis	34
D2.3	Vente de publications et de photocopies	34
D2.4	Droits d'inscription aux cours	34
D2.5	Recouvrement des dépenses directes d'administration	34
D2.6	Financement extérieur et contributions volontaires	34
D3	BARÈME DES QUOTES-PARTS	37
D3.1	Calcul du barème des quotes-parts de l'ICCROM	37
D3.2	Budget 2012-2013 : détermination des contributions	38
D3.3	Budget 2012-2013 : Résolution sur les ouvertures de crédit – Augmentation de 0% (CNZ)	38
D4	ORGANIGRAMME DE L'ICCROM	42

A INTRODUCTION

Au sortir de la première décennie du 21^{ème} siècle, la situation du patrimoine culturel, au sens large, s'avère mitigée. D'un côté, on observe partout qu'il existe des évolutions positives pour le patrimoine culturel, dont on peut mentionner entre autres :

- la vision progressivement plus exhaustive du patrimoine culturel ;
- la meilleure intégration du secteur du patrimoine culturel au sein des autres secteurs de la société ;
- l'implication et l'engagement du secteur culturel dans les efforts visant un développement plus durable de la société.

Il faut noter que les États membres manifestent un intérêt croissant à voir leurs sites (culturels ou naturels) reconnus et inscrits sur la prestigieuse liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le nombre de biens du Patrimoine mondial augmente chaque année, pour approcher aujourd'hui le chiffre monumental de 1.000 (au début de l'année 2011, la liste du patrimoine mondial comptait 911 biens). Une attention particulière et des efforts importants sont déployés en vue d'améliorer la présentation de ces sites et leur accès, à la fois pour des raisons d'orgueil national, et pour les bénéfices économiques qui accompagnent d'ordinaire un accroissement significatif du tourisme. Dans le même temps, les musées des États membres entreprennent de sensibiliser le public à travers de vastes campagnes d'information et de communication.

D'un autre côté toutefois, il faut reconnaître qu'une grande partie de notre patrimoine culturel ne reçoit pas les soins qui lui sont nécessaires. En outre, les tendances internationales qui affectent le patrimoine culturel – dont la modification de l'équilibre entre valeurs publiques et intérêts privés, l'accélération du taux de dégâts et de destruction et leur amplitude, et le manque de ressources humaines, financières et professionnelles – stimulent la volonté de définir des politiques de conservation/restauration et des mesures de gestion adaptées.

A1 Vers une vision des six prochaines années

De nombreuses institutions publiques et privées, à travers le monde, publient régulièrement des listes et des rapports relatifs au patrimoine en péril, soulignant les causes de sa détérioration et sa destruction. Malheureusement, le nombre de menaces qui accompagne les transformations contemporaines rapides et profondes observées dans la vie des sociétés et leur environnement naturel, est grandissant. Parmi ces transformations se trouve la tendance très importante de la migration rurale vers les zones urbaines, avec plus de 50% de la population mondiale vivant désormais dans

des villes et banlieues. Il s'agit de la première fois dans l'histoire de l'humanité que le rapport global entre populations rurale et urbaine s'est modifié dans ce sens, engendrant un développement urbain sans précédent qui a eu un impact extrêmement dramatique sur le patrimoine culturel.

Les risques naturels, dont certains surgissent aujourd'hui plus régulièrement ou avec une intensité renforcée, en résultat du changement climatique, continuent à avoir des conséquences catastrophiques. Les récents événements tels que les inondations, les ouragans, les tremblements de terre, et les tsunamis, nous rappellent autant de fois l'effet destructeur dramatique que les catastrophes

naturelles peuvent avoir sur le patrimoine culturel.

Le phénomène croissant du trafic illicite de biens culturels à travers le vol, l'export, et le transfert d'œuvres d'art affecte le patrimoine culturel de nombreux pays, en Afrique, dans les États arabes, en Asie, en Europe, et en Amérique latine.

C'est entre autres pour ces raisons que l'ICCROM, établi il y a plus de cinquante années comme un centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels unique en son genre, a développé des programmes, accueillis avec satisfaction, consacrés au renforcement des compétences, à la recherche, et à la dissémination de l'information, dans le cadre de la coopération internationale et de partenariats avec des organisations publiques et privées engagées dans la protection du patrimoine culturel. Les institutions patrimoniales au niveau national, et la communauté internationale au niveau mondial, sont soucieuses du rôle que joue le patrimoine dans la vie contemporaine. C'est pour cela qu'elles se concentrent sur le développement de politiques et de stratégies garantissant que le patrimoine ait une fonction réelle au sein de la vie de la communauté. Dans ce contexte, la communauté mondiale travaille en vue de promouvoir le rôle positif que peut jouer la conservation patrimoniale dans le développement durable de toutes les régions du monde. Une telle approche demande une plus grande implication dans la conservation patrimoniale et les processus de prise de décision. Cela exige que nous intégrions les préoccupations de la « communauté » à nos activités de recherche et de formation, en cours ou à venir.

Plus que jamais, la communauté internationale considère que la protection du patrimoine culturel, sa présentation, et sa transmission aux futures générations, représentent un impératif éthique, et prend note des menaces qui lui pèsent dessus. Un accent particulier doit être mis sur la formation et l'éducation des professionnels en milieu de carrière, à travers des cours conduits aux niveaux international et régional. Cette méthodologie s'est avérée efficace au fil du temps, et l'ICCROM continuera à concentrer son attention avant tout là-dessus.

L'ICCROM, au cours des six prochaines années, continuera à encourager les liens avec les universités et les institutions académiques, et à renforcer les partenariats établis avec d'importantes organisations internationales et nationales spécialisées dans la conservation du patrimoine culturel. Une attention particulière sera accordée pour adapter le programme académique, en vue de répondre aux défis actuels. La coopération avec les tout jeunes centres de catégorie II de l'UNESCO se poursuivra, à la suite du partenariat convaincant établi avec l'Institut de formation et de recherche pour le patrimoine mondial de la région Asie-Pacifique (WHITR-AP), en Chine, pour la mise en œuvre d'activités de formation.

Dans le domaine de la science et de la technologie de la conservation, l'ICCROM élargira son réseau de laboratoires et d'instituts de recherche, et encouragera une plus vaste collaboration entre les différents continents et spécialisations. Au cours des six prochaines années, l'ICCROM deviendra le « centre d'échange d'information » qui mettra en contact les professionnels et les institutions partageant les mêmes intérêts et préoccupations. Les cours internationaux de l'ICCROM utiliseront le laboratoire de l'organisation, lorsque cela s'avérera pertinent, pour des objectifs didactiques et des recherches relatives aux thèmes abordés. Les technologies traditionnelles et les systèmes de connaissances y auront également leur place.

A2 Programme et activités pour l'exercice biennal 2012-2013

Dans la continuité de la vision sur six ans définie plus haut, et des orientations stratégiques adoptées par le Conseil de l'ICCROM durant le dernier exercice biennal, les cinq principales lignes d'action suivantes ont été développées pour le Programme et budget 2012-2013 :

1. Développer et promouvoir la gestion des risques et catastrophes ;
2. Intégrer la science et la technologie de la matière à la conservation ;

3. Améliorer les pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial ;
4. Promouvoir des approches de conservation centrées sur les personnes (Patrimoine vivant) ;
5. Développer la collaboration régionale.

Ces lignes d'action doivent être envisagées dans un cadre programmatique de six années, ce qui permettra un meilleur développement et une meilleure mise en œuvre des activités qui s'y rapportent, ainsi que le renforcement des résultats cumulatifs.

A3 Défis

Conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale de l'ICCROM et par son Conseil, le présent projet de Programme et budget pour 2012-2013 a été préparé sur la base d'une croissance nominale zéro (CNZ). Il s'agit du troisième exercice biennal élaboré ainsi. En conséquence, au fil de cette période, l'ICCROM a perdu 11,5% de son pouvoir d'achat, à travers la seule inflation. Cette réduction est encore plus sévère lorsque l'on considère l'effet combiné de l'augmentation progressive des dépenses institutionnelles durant la même période.

Dans la pratique, ces circonstances ont contraint l'ICCROM à réduire ou réorganiser un certain nombre de ses activités, en dépit de la nécessité d'augmenter les services rendus à un nombre croissant d'États membres (13 nouveaux États membres ont rejoint l'ICCROM depuis l'entrée en vigueur de la CNZ). L'ensemble des activités présentées dans ce Programme et budget, et en particulier les cours, dépendent, en partie au moins, des financements extrabudgétaires et des accords de partenariats. Certains programmes dépendent presque entièrement de ces ressources extrabudgétaires, dans la mesure où le budget ordinaire ne suffit pas à couvrir toutes les activités ou tous les domaines du programme.

D'importants efforts sont actuellement déployés en vue de maintenir le niveau de services rendus par la Bibliothèque, le site internet, et les Archives, bien qu'il ait été

nécessaire de reconsidérer certains services en raison de la réduction du personnel.

En janvier 2011, l'ICCROM a fusionné le département de Documentation, bibliothèque et archives avec le Bureau de communication et d'information pour former l'unité « Service des connaissances et de la communication ». De cette manière, nous avons pu garantir la continuité des tâches majeures entreprises par ces sections, tout en tenant compte des restrictions budgétaires. Certains services ont dû être réduits : la Chronique de l'ICCROM est désormais distribuée sous format électronique (PDF) uniquement, les horaires d'ouverture de la Bibliothèque sont de 10h00 à 17h00, la librairie est progressivement supprimée, et enfin, les services d'assistance technique (SAT) sont actuellement administrés de telle manière à ce qu'aucune dépense de fonds ne soit imputée à l'ICCROM.

A ce jour, les coupes au niveau des services offerts par la Bibliothèque ont été plus ou moins contenues. Cependant, il est important de prendre note qu'il n'est pas possible de procéder à de nouvelles coupes sur le budget de la Bibliothèque ou au niveau de son personnel sans que cela n'engendre une réduction drastique de ses services. Cette situation est en passe de représenter un risque sérieux pour les prochains exercices biennaux. Il reste à espérer que dans un futur proche, de nouvelles ressources financières et humaines seront trouvées afin de pouvoir renforcer les services de la Bibliothèque et de sa collection.

Toutefois, l'ICCROM est tout à fait conscient que les institutions patrimoniales de ses États membres doivent faire face à des contraintes similaires. C'est pourquoi des efforts supplémentaires seront déployés en vue de mobiliser des ressources extrabudgétaires afin de pouvoir maintenir un niveau de services suffisant pour les États membres de l'organisation. Le Secrétariat en appelle au soutien de ses États membres, afin que ceux-ci procèdent à des contributions volontaires en argent ou en nature, dans le cadre des orientations stratégiques de l'ICCROM et des divers domaines abordés dans son programme. Par exemple, l'ICCROM bénéficie actuellement du détachement de professionnels venus de France (Ministère de la Culture), du Japon (Agence pour les Affaires culturelles), et d'Italie (Région de Sicile, Département de conservation).

Activités prioritaires du Budget ordinaire de l'ICCROM pour 2012–2013¹	Réduire les risques pour le patrimoine culturel (depuis les catastrophes jusqu'aux risques lents et continus) : projet de dissémination
Cours international sur la conservation du patrimoine bâti	Cours international sur la technologie de la conservation du bois
Cours international sur la conservation de la pierre	Cours international sur la conservation de l'architecture moderne
Cours international sur la science et la conservation	Cours international sur la conservation du papier japonais
Cours international sur la conservation des collections de sons et d'images	Forum ICCROM sur le patrimoine culturel et la science de la conservation
Atelier exploratoire consacré à un programme à long terme de renforcement des compétences dans le domaine de la gestion du risque et du risque de catastrophe	Cours de formation sur la conservation des structures en bois dans la région Asie-Pacifique
Atelier de développement consacré au partage des décisions de conservation avec les communautés	Cours de formation sur la conservation des sites archéologiques dans la région Asie-Pacifique
Activités dépendant largement du financement extrabudgétaire de l'ICCROM ou du financement direct des partenaires ne transitant pas par l'ICCROM²	
Cours international sur l'aide d'urgence au patrimoine culturel en période de conflit	
Cours international sur la gestion des risques de catastrophes pour le patrimoine culturel	
Ateliers internationaux sur la documentation des collections et la réorganisation des zones de réserve pour les musées de petite taille	

¹ Ces activités sont considérées prioritaires dans le cadre du budget ordinaire de l'ICCROM. Dans le cas où aucun financement extrabudgétaire ne soit disponible pour en garantir l'entière mise en œuvre, elles seraient exécutées d'une manière réduite.

² La mise en œuvre de ces activités dépend de la disponibilité des fonds extrabudgétaires apportés par les États membres et les autres partenaires. Leur mise en œuvre est menacée si le soutien et les financements anticipés ne s'avèrent pas disponibles.

B PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Les cinq domaines du programme définis ci-après représentent les thèmes-clés auxquels l'ICCROM se consacrera durant les six prochaines années. Chacun de ces domaines sera exploité selon une combinaison d'activités correspondant aux orientations stratégiques du Conseil de l'ICCROM concernant la formation, la recherche, et la communication/l'information. Tous les types d'activités ne seront pas mis en place à chaque exercice biennal dans chaque domaine du programme, mais elles seront utilisées lorsque cela s'avèrera pertinent, et en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires. La formation étant considérée comme le principal domaine d'action de l'ICCROM, les fonds assignés au budget ordinaire seront utilisés en priorité pour les activités de formation, tandis que le capital d'amorçage sera destiné à la recherche et à la communication/information. Les cinq domaines programmatiques se verront encore renforcés par le biais des demandes de stages, encouragées par l'ICCROM, de la part d'étudiants diplômés ou de jeunes professionnels intéressés par la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation des cours, ainsi que par toute autre activité de chacun des cinq programmes.

La plupart des activités de formation de l'ICCROM présentent les caractéristiques décrites ci-après. Elles ciblent des professionnels en milieu de carrière, réunis en général en groupes de 16 à 22 personnes. Le contenu et la pédagogie d'un cours incorporent des nouvelles connaissances et compétences, et illustrent la diversité des approches et des méthodologies existant dans le monde. Un modèle d'activités multiples est utilisé, qui inclut (selon les besoins) des conférences, des études de cas, des exercices pratiques, du travail de groupe, des visites de sites, du travail en laboratoire, et des discussions en classe. En plus des personnes-ressources officielles, les participants sont eux aussi considérés comme des ressources-clés qui partagent leurs propres connaissances et expériences, présentent des cas d'études, participent aux discussions en cours, au travail de groupe, et aux exercices pratiques. Lors de la sélection des participants, l'ICCROM n'accepte en général pas plus d'une personne par pays, afin de permettre la participation du plus grand nombre d'États membres. Concernant la recherche, l'ICCROM identifiera les thèmes-clés dans chacun des cinq domaines du programme, et invitera les boursiers autofinancés à poser leur candidature en vue de venir travailler à l'ICCROM sur ces thèmes. Ces boursiers seront à même de profiter de tout ou partie des avantages suivants : la Bibliothèque de l'ICCROM, le Laboratoire de l'ICCROM, le contact avec le personnel de l'ICCROM, et des contacts supplémentaires à Rome. Lors de leur

séjour à l'ICCROM, les boursiers pourront également profiter des contacts avec les partenaires de l'organisation.

Au cours des six prochaines années, l'ICCROM accordera une attention particulière à sa communication, afin d'atteindre une audience plus vaste que celle constituée par les professionnels impliqués dans les activités de formation. Les activités incluront la dissémination des informations et des ressources relatives à la conservation générées dans le cadre des programmes de l'ICCROM.

Ces dernières années, le nombre de requêtes spécifiques de collaboration et de conseil émanant d'États membres s'est accru. Malgré ses ressources limitées, l'ICCROM essaie de répondre autant que possible à ses États membres, et des les aider dans leurs efforts en matière de formation, de recherche, et de communication. Le personnel de l'ICCROM dédie une partie importante de son temps à ces réponses *ad hoc*. L'ICCROM espère que les domaines du programme des six prochaines années, identifiés dans ce document, aideront les États membres à intégrer leurs requêtes *ad hoc* au programme officiel de l'ICCROM, afin de pouvoir créer des synergies entre les différents pays.

Objectifs à long terme pour 2012–2017

L'ICCROM a défini des objectifs à long terme pour chacun des cinq domaines du programme identifiés ici. Ces objectifs à long terme sont

présentés plus avant dans les encarts visibles au sein des descriptions individuelles relatives aux cinq domaines du programme.

Indicateurs axés sur les résultats pour le Programme global de 2012-2013

Pour l'exercice biennal 2012-2013, les résultats suivants sont attendus :

- entre 12 et 18 cours seront mis en œuvre ;
- entre 50 et 80 semaines de cours seront mises en œuvre ;
- entre 200 et 300 professionnels seront formés ;
- entre 150 et 250 personnes-ressources seront impliquées dans des activités de formation ;
- entre 8 et 12 boursiers et chercheurs invités seront accueillis à l'ICCROM ;
- entre 8 et 10 stagiaires seront accueillis à l'ICCROM.

En plus des résultats quantitatifs indiqués ci-dessus, il est prévu que l'ICCROM produise durant cet exercice biennal des ressources prenant la forme de publications (version électronique ou papier), de forums internet, et de matériel didactique. L'organisation prévoit également de renforcer les réseaux internationaux de professionnels à travers les activités conduites à l'ICCROM, et de consolider le renforcement des compétences dans les États membres à travers l'apport direct de conseil, et à travers les participants qui, de retour dans leurs pays respectifs, disséminent les informations obtenues par le biais des activités de l'ICCROM.

B1 Développer et promouvoir la gestion des risques et catastrophes

Justification

Instinctivement, nous avons tendance à associer le terme de "catastrophe" à celui de « rare ». Cependant, ces dernières années nous ont démontré qu'à l'échelle internationale, les catastrophes sont fréquentes et inévitables, et peuvent affecter de manière indiscriminée toute forme de

patrimoine culturel. Certaines catastrophes, notamment celles qui sont liées au changement climatique, devront recevoir une attention toute particulière ces prochaines années, alors que les scientifiques prévoient que ces changements modifieront probablement le schéma des risques qui s'y rapportent, comme les inondations, les tempêtes, et la sécheresse. D'autres catastrophes, de sources humaines, comme les conflits et le trafic illicite d'artéfacts volés, engendrent tout autant d'inquiétudes.

Une chose est sûre : les catastrophes exacerbent les inégalités. La même catastrophe naturelle aura des conséquences tragiques dans certains contextes, alors que dans d'autres elle pourra être gérée efficacement. Les facteurs qui influencent l'issue de la gestion d'une telle catastrophe incluent la force institutionnelle et l'organisation, l'expertise disponible, et les ressources. C'est pourquoi il ne peut y avoir une seule stratégie efficace pour la gestion du risque qui couvre tous les risques pour le patrimoine et les institutions qui en ont la charge, rares ou catastrophiques, lents ou continus. Ces stratégies doivent contribuer à l'établissement de programmes de conservation durables.

La gestion du risque, qui informe et guide les preneurs de décisions dans de nombreux domaines étrangers au patrimoine culturel, peut aider à planifier les décisions de conservation. Elle peut aider les institutions à utiliser de manière optimale leurs ressources, et contribuer, d'une manière durable et sur le long terme, à réduire les dommages infligés au patrimoine culturel.

Ces dernières années, l'ICCROM, ainsi que d'autres organisations patrimoniales nationales, régionales, et internationales, ont déjà pris l'initiative de développer et de disséminer la gestion du risque pour le patrimoine culturel. Cependant, la situation actuelle exige une stratégie concertée à long terme, qui implique tous les acteurs concernés et l'ensemble des États membres.

Au cours des six années à venir, l'ICCROM continuera de développer ses actions dans le domaine de la gestion du risque. L'organisation jouera un rôle actif dans la coordination des efforts déployés par la communauté internationale de la conservation,

en promouvant la collecte et l'échange de données, et en s'assurant que l'expérience et les besoins locaux soient pris en considération par la stratégie internationale.

L'ICCROM maintiendra également, et renforcera, dans le cadre de ses cours de formation, les liens avec la Convention de l'UNESCO de 1970 (Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels) et la Convention UNIDROIT de 1995 (Convention sur les objets culturels volés ou illégalement exportés) comme moyen d'améliorer la réponse, de la part des professionnels du patrimoine, aux problèmes associés au phénomène du trafic illicite.

Objectifs à long terme : 2012 – 2017

Les objectifs à long terme du programme *Développer et promouvoir la gestion des risques et catastrophes* pour les six années à venir incluent :

- le développement et la mise en œuvre d'un programme à long terme consacré à la gestion du risque de catastrophe ;
- la mise en œuvre de neuf cours dans les domaines du risque de catastrophe, de l'aide d'urgence en période de conflit, et de la conservation préventive, correspondant à la formation d'environ 180 participants ;
- le renforcement du réseau des professionnels et institutions dans les domaines de la gestion du risque et du risque de catastrophe en conservation patrimoniale ;
- le renforcement des partenariats entre les organisations complémentaires ;
- le développement et le perfectionnement du matériel didactique dans les domaines du risque de catastrophe, de l'aide d'urgence en période de conflit, et de la conservation préventive.

B1.1 Formation à la gestion du risque

Cours international sur l'aide d'urgence au patrimoine culturel en période de conflit

Ce cours, d'une durée de quatre à six semaines, est le fruit d'un partenariat entre l'ICCROM et le Ministère italien de la Culture, mis en œuvre en collaboration avec l'UNESCO, le réseau du Bouclier bleu, et des organisations nationales spécialisées.

Le cours permet aux participants de développer les compétences pratiques et les stratégies nécessaires pour fournir une réponse initiale appropriée et empêcher que le patrimoine culturel ne souffre de plus grands dommages en cas de conflit, que la destruction de ce patrimoine soit accidentelle ou intentionnelle. Les participants étudient toute une gamme de caractéristiques matérielles relatives entre autres à la pierre, aux peintures murales, aux métaux, aux textiles, et aux archives. Le cours examine chaque type de matériau, sa vulnérabilité, et les interventions d'urgence possibles. Il aborde également les questions importantes relatives à la communication, à la logistique, et à la planification. Les participants observent la relation entre un conflit et le patrimoine culturel depuis différents angles, et renforcent leur opinion concernant la manière dont la protection et la récupération du patrimoine culturel peuvent jouer un rôle important pour surmonter le sentiment de perte et de déplacement.

Cours international sur la gestion du risque de catastrophe pour le patrimoine culturel

Ce cours, d'une durée de deux semaines, est mis en œuvre par le Centre de recherche de l'Université de Ritsumeikan sur la mitigation des catastrophes pour le patrimoine culturel urbain (Rits DMUCH) à Kyoto, au Japon, en partenariat avec l'ICCROM, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, et l'ICOMOS. L'objectif principal est de fournir un aperçu des différents aspects de la gestion du risque de catastrophe pour le patrimoine culturel. Le cours offre une formation interdisciplinaire aux professionnels afin qu'ils puissent entreprendre des évaluations intégrées des risques, développer des systèmes intégrés de gestion

du risque de catastrophe incorporant la préparation aux catastrophes et l'urbanisme, et élaborer des plans de gestion du risque qui coïncident avec des plans de gestion des catastrophes déjà mis en place au niveau régional. Il encourage également le renforcement du réseau international de gestion du risque de catastrophe pour le patrimoine culturel.

Le cours s'adresse à des tandems de professionnels, l'un provenant du domaine du patrimoine culturel et l'autre de celui de la gestion du risque de catastrophe, représentant quatre ou cinq pays différents, dans le but d'encourager l'intégration de la question patrimoniale au cadre plus vaste de la planification de la gestion du risque de catastrophe.

Ateliers internationaux sur la documentation des collections et la réorganisation des réserves pour les musées de petite taille

En fonction des conclusions de la réunion d'évaluation entre l'ICCROM et l'UNESCO sur les résultats de leur partenariat de quatre ans consacré à la « conservation préventive des collections en péril », proposition est faite d'organiser une série d'ateliers internationaux utilisant les méthodologies et le matériel didactique développés par les partenaires au fil des exercices biennaux précédents.

L'objectif principal de ces ateliers sera de revoir et de mettre en œuvre les méthodologies développées, afin de permettre aux professionnels des musées de les utiliser dans leurs contextes spécifiques, ou de conseiller et d'instruire d'autres professionnels. Les ateliers faciliteront et répandront encore davantage l'utilisation du matériel en ligne sur ce thème. Les études et applications conduites par les participants dans le cadre du suivi des cours seront transformées en études de cas et intégrées au matériel didactique.

B1.2 Recherche sur la gestion du risque

Atelier exploratoire, avec les partenaires internationaux et régionaux, pour le renforcement des compétences à long terme

Dès l'exercice biennal 2014-2016, l'ICCROM proposera un programme à long terme multipartenarial sur la gestion des risques et catastrophes pour le patrimoine culturel, qui réunira un certain nombre d'institutions-clés internationales et régionales, à la fois dans le domaine du patrimoine culturel et dans celui de la gestion du risque de catastrophe.

Un effort concerté sur le long terme est nécessaire pour aller au-delà d'une approche réactive à des catastrophes dont l'impact et la fréquence vont probablement croître, et pour reconnaître la valeur du patrimoine culturel dans le processus de récupération des communautés affectées. Il est également important de clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs aux niveaux international et national, au sein du secteur patrimonial mais aussi au-delà, et de favoriser des stratégies de préservation durables et constantes pour chaque institution.

Afin de se préparer à ce programme à long terme, l'ICCROM conduira un atelier exploratoire durant cet exercice biennal en vue de déterminer les objectifs et la portée d'une telle initiative, de définir les activités et partenaires potentiels, et de développer une stratégie de levée de fonds.

L'ICCROM apportera le capital d'amorçage pour l'atelier, mais recherchera aussi des financements auprès de partenaires financiers intéressés par un programme à long terme de ce type.

Bourses de recherche sur la gestion du risque

L'ICCROM encouragera les candidatures des boursiers souhaitant entreprendre, durant l'exercice biennal 2012-2013, des recherches dans les domaines suivants liés à la gestion du risque :

- la science matérielle, en particulier la modélisation des mécanismes et taux de détérioration des matériaux ;

- les probabilités relatives à la survenue d'événements tels qu'un incendie, une inondation, un vol, et autres catastrophes ;
- l'évaluation de la valeur, en particulier, celle des approches qualitatives par rapport aux approches quantitatives, et les méthodologies de consultation des parties prenantes ;
- le trafic illicite, en particulier la définition de méthodologies de documentation et de dissémination pour une meilleure mise en œuvre.

B1.3 La communication et l'information dans le domaine de la gestion du risque

Réduire les risques pour le patrimoine culturel (des catastrophes aux risques lents continus) : projet de dissémination

Depuis 2003, l'ICCROM collabore avec l'Institut canadien de conservation (ICC) et l'Agence néerlandaise du patrimoine culturel (RCE) pour le développement et la mise en œuvre d'un cours international sur la « Réduction des risques pour le patrimoine culturel ». A ce jour, six éditions de ce cours ont déjà vu le jour.

En 2012-2013, l'ICCROM et ses partenaires prévoient de récolter et de disséminer les leçons tirées de ces cours. Un séminaire international, ou, selon la disponibilité des fonds, une conférence, sera organisé autour du thème de la gestion du risque. Les présentations incluront des études de cas conduites par les participants et les partenaires, illustrant l'application de la méthodologie et des outils s'y rapportant dans différents contextes, et concernant un ou plusieurs risques. Les exemples d'évaluation des risques pour des ensembles complexes comme des sites archéologiques, des collections contemporaines, ou encore des maisons historiques, ainsi que l'étude de risques spécifiques, comme ceux liés aux catastrophes naturelles, au réchauffement planétaire, ou encore au tourisme culturel, présenteront un intérêt tout particulier. Le séminaire inclura également des débats sur les lacunes existant dans le domaine de la recherche, et des orientations stratégiques

pour approfondir à la fois la formation et la dissémination.

GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	Budget ordinaire de l'ICCROM	Fonds extra budgétaires garantis	Fonds extra budgétaires nécessaires
FORMATION			
Aide d'urgence en période de conflit ¹			110,000
Gestion du risque de catastrophe pour le patrimoine culturel ²			
Documentation et réorganisation des réserves ³			110,000
RECHERCHE			
Atelier exploratoire pour un programme à long terme	15,000		15,000
Bourses de recherche ⁴			
COMMUNICATION			
Réduire les risques pour le patrimoine culturel : projet de dissémination ⁵	25,000		50,000
COÛT DU PERSONNEL	470,873		39,526

¹ Le Ministère italien de la Culture a financé les deux premiers cours de cette série, et sera approché en vue d'obtenir des fonds pour l'exercice biennal 2012-13.

² Le coût de mise en œuvre de ce cours est directement couvert par l'Université de Ritsumeikan et ne transite pas par l'ICCROM.

³ L'ICCROM et l'UNESCO travaillent ensemble en vue d'identifier de potentiels partenaires financiers pour ce projet.

⁴ Les bourses de recherche étant autofinancées, aucun financement ne leur est alloué.

⁵ En plus des contributions en nature fournies par tous les partenaires, l'ICCROM, la RCE, et l'ICC travailleront ensemble en vue d'identifier de potentiels partenaires financiers pour ce projet.

B2 Intégrer la science et la technologie des matériaux à la conservation

Justification

Une partie importante de la mission de l'ICCROM consiste à renforcer les compétences des communautés de la conservation au sein des États membres, afin qu'elles puissent atteindre leurs objectifs durablement, à travers l'utilisation de la science et de la technologie des matériaux.

Comprendre la composition du matériau, ses caractéristiques, et les mécanismes des objets du patrimoine, ainsi que les principes scientifiques sous-jacents des matériaux, des méthodes, et des approches de conservation, est essentiel pour prendre des décisions fondées en matière de stratégie de conservation.

Au cours des six prochaines années, l'ICCROM développera ses actions dans ce domaine de différentes manières : d'abord, en se concentrant sur des matériaux spécifiques de construction et de conservation ; ensuite, en tenant compte de la durabilité financière et environnementale au sein de la conservation ; enfin, en promouvant le dialogue et le partenariat entre la science de la conservation et d'autres domaines relatifs à la conservation. La réalisation de ces objectifs sera favorisée par le développement d'une collaboration approfondie avec des institutions scientifiques reconnues.

Le développement rapide de la culture matérielle moderne, combiné à la perception élargie de ce que l'on définit comme patrimoine culturel, sont tels que la variété de types de matériaux spécifiques à prendre en compte a fortement augmenté.

Les changements rapides observés au niveau de l'environnement physique et économique à l'échelle mondiale, provoqués par le changement climatique et la restructuration des réalités financières et sociales, appellent une action concertée et efficace. Le fait de reconsidérer, au niveau international, l'allocation de ressources suffisantes aux solutions de conservation, demande de réévaluer l'efficacité énergétique et la durabilité à long terme des méthodes et

technologies de conservation actuelles. Dans ce contexte, il est particulièrement important d'identifier et d'évaluer les approches de conservation traditionnelles et locales. Conformément à cette stratégie, l'accent sera mis sur la manière dont la science et la technologie des matériaux peuvent favoriser le développement de solutions durables en matière de pratique de la conservation.

Les difficultés de longue date rencontrées en termes de communication interdisciplinaire par notre domaine, qui existent en particulier entre les scientifiques et les autres professionnels de la conservation, aggravées par un dialogue insuffisant avec d'autres secteurs de la société, entravent les progrès de la conservation non seulement en tant que profession, mais aussi en tant que partie intégrante du développement social. Par conséquent, l'ICCROM s'efforcera de stimuler le dialogue entre les différents secteurs de la communauté de la conservation en vue d'améliorer un transfert bénéfique de connaissances. En outre, l'accent sera placé sur l'amélioration des lignes externes de communication afin d'accroître la sensibilisation à la conservation et de stimuler le soutien envers cette discipline.

Objectifs à long terme : 2012–2017

Les objectifs à long terme du programme consacré à *l'Intégration de la science et de la technologie des matériaux à la conservation* pour les six années à venir incluent :

- la mise en œuvre de jusqu'à 18 cours dans les domaines de la science de la conservation et de la conservation des matériaux, correspondant à la formation d'environ 360 professionnels ;
- le renforcement, à l'échelle internationale, du dialogue entre scientifiques en conservation, conservateurs, et autres parties prenantes, concernant le rôle de la science et de la technologie dans la protection du patrimoine culturel ;
- la dissémination, auprès du réseau des professionnels de l'ICCROM, des dernières avancées dans le domaine de la science de la conservation ;

- le renforcement des partenariats entre les laboratoires de conservation et les organisations complémentaires, en particulier avec l'*Istituto Superiore per la Conservazione ed il Restauro* (ISCR);
- le développement et le perfectionnement du matériel pédagogique dans le domaine de la science de la conservation et dans celui de la conservation des matériaux.

B2.1 Formation à la science et à la technologie des matériaux pour la conservation

Cours international sur la conservation de la pierre

Ce cours, d'une durée de douze semaines, est le fruit d'un partenariat entre l'ICCROM et le Getty Conservation Institute, qui bénéficie aussi du soutien du Bureau de l'UNESCO à Venise (BRESCE). L'objectif principal de ce cours est d'améliorer la pratique de la conservation de la pierre en aidant les participants à mieux comprendre la dégradation et la détérioration de la pierre, en disséminant des méthodologies de conservation efficaces, et en garantissant une compréhension pratique des méthodes de réparation appropriées et des stratégies de gestion à long terme. Les participants discuteront des théories fondamentales de la conservation, et examineront comment les avancées en matière de technologie et de recherche ont influencé les approches pratiques se rapportant à toutes les phases de la conservation de la pierre.

Le cours traitera les thèmes suivants : les principes et les théories de la conservation ; la science des matériaux comme outil d'identification, d'analyse, et de conception des traitements ; les mécanismes de détérioration ; les techniques de diagnostic pour identifier les causes et effets des conditions observées ; l'évaluation des conditions ; le développement et la gestion de stratégies de conservation et de projets de prévention, d'entretien, de réparation et de traitement de la pierre.

Cours international sur la technologie de la conservation du bois

Ce cours, d'une durée de six semaines, est le fruit d'un partenariat entre l'ICCROM, la Direction du patrimoine culturel de Norvège, l'Université norvégienne de Science et de Technologie, et l'Institut norvégien de recherche sur le patrimoine culturel. Son objectif est de doter les participants de solides connaissances théoriques et pratiques, essentielles au diagnostic des causes de détérioration du bois et au choix des méthodes de conservation et de restauration les plus appropriées. Le cours aide également les participants à approfondir leurs connaissances, au-delà de leurs professions respectives, en vue de parvenir à une plus vaste compréhension des différents aspects et approches de la conservation du bois.

Le cours s'articule autour de six unités interconnectées qui traitent les sujets suivants : les propriétés du bois ; les facteurs liés à la dégradation du bois ; les principes de la conservation au niveau global ; la conservation préventive ; la conservation des objets et des surfaces peintes, dont le bois archéologique et les meubles ; et la conservation des bâtiments et structures en bois, dont les outils de travail et la machinerie y relatifs. Le cours inclura un atelier d'une semaine sur un site à l'extérieur d'Oslo, et une visite d'étude de quatre jours sur une sélection de sites norvégiens caractérisés par leur patrimoine en bois.

Cours international sur la conservation de l'architecture moderne

Parmi les partenaires de ce cours d'une durée de quatre semaines se trouvent l'ICCROM, le Bureau national des Antiquités de Finlande, l'Académie Alvar Aalto, l'Université d'Aalto, l'Université de Technologie de Tampere, l'Académie estonienne des Arts, et l'Université d'Oulu.

Le patrimoine architectural du passé récent constitue une partie importante du parc immobilier existant dans de nombreux pays. Il doit actuellement relever des défis en termes de réhabilitation et de survie. Pour répondre aux besoins des professionnels concernés par ces défis, le cours abordera les problèmes pratiques rencontrés lors du processus de conservation, de restauration, et d'utilisation

adaptée des bâtiments, d'un point de vue architectural. Plus spécifiquement, le cours traitera les thèmes suivants : l'identification des valeurs spécifiques de l'architecture moderne ; la reconnaissance et l'évaluation des idées et contextes du mouvement moderne ; la compréhension des problèmes rencontrés lors de la préservation de bâtiments modernes affectés par des changements ; et la reconnaissance des processus de prise de décision impliqués dans la conservation du patrimoine du 20^{ème} siècle.

Cours international sur la conservation du papier japonais

Ce cours, d'une durée de trois semaines, est organisé en collaboration avec l'Institut national de recherche sur les biens culturels de Tokyo (Japon), et sera conduit à deux reprises durant l'exercice biennal. L'objectif du cours est d'offrir aux professionnels en charge des collections s'articulant autour du papier un aperçu des matériaux et des techniques de la tradition japonaise du papier, et des principes guidant l'entretien de ces collections au Japon. L'expérience pratique vécue auprès de grands conservateurs japonais s'accompagne de conférences sur les derniers résultats de la recherche scientifique conduite dans le domaine, et de sessions d'étude dans des centres traditionnels de fabrication de papier, dans les plus grands ateliers de conservation du papier, et dans les collections muséales du pays. Ce cours offre une opportunité unique d'apprendre davantage sur la tradition du papier japonais, d'une manière holistique. A l'issue du cours, les participants se trouvent plus à même de prendre des décisions relatives à l'entretien des artefacts japonais présents dans leurs collections. Le cours vise également à donner la possibilité d'établir des passerelles entre les traditions japonaises et occidentales de conservation du papier, et à évaluer l'applicabilité de l'approche, des techniques, et des matériaux japonais à un patrimoine culturel non-japonais.

Cours international sur la conservation des collections de sons et d'images

Ce cours, d'une durée de trois à quatre semaines, organisé en collaboration avec des organismes régionaux et nationaux responsables des archives photographiques, audiovisuelles, et de films, offrira un aperçu

des questions liées à la préservation de et à l'accès aux archives de sons et d'images comme les photographies, les films, les cassettes vidéo, les cassettes audio, et le matériel numérique. Il traitera les thèmes de la valeur, de la signification, de la sélection, et de l'utilisation des collections de sons et d'images dans différents contextes institutionnels, en examinant le potentiel des supports de sons et d'images concernant la transmission des connaissances et des traditions culturelles. Les premières sessions se concentreront sur l'identification des divers formats, dont les tables de lecture, sur la durée de vie des supports, et sur les moyens de détecter leur détérioration. D'autres sujets seront également abordés, comme celui des connaissances et pratiques actuelles de documentation et de catalogage, de la manipulation et de l'entreposage des supports, de l'évaluation du risque pour ces collections, de la préparation à l'urgence et de la réponse à apporter le cas échéant, des critères et technologies concernant la migration et le reformatage, de la planification de projets de préservation, des options d'externalisation, et de la gestion et de la préservation numériques. D'autres thèmes, comme la conservation et l'accès, la loi sur le droit d'auteur, le dépôt légal, et les politiques de préservation institutionnelles et nationales seront traités dans le contexte des conditions de travail réelles des participants. L'adaptation aux changements technologiques, et les stratégies de préservation économiques y relatives, constitueront par ailleurs un élément-clé de ce cours.

Cours international sur la science et la conservation

Ce cours, d'une durée de quatre semaines, sera organisé à l'ICCROM, à Rome, en collaboration avec des centres de conservation et de recherche du monde entier. Le cours vise à renforcer la compréhension des principes scientifiques de base relatifs à différents matériaux du patrimoine mobilier et du patrimoine bâti, des processus de détérioration auxquels ils sont soumis, et des principes gouvernant les différents traitements de conservation/restauration. Le cours examinera, discutera, et comparera les principes et approches de conservation actuellement appliqués dans les différentes régions du monde. Il étudiera l'application de

la recherche aux pratiques de conservation, en utilisant en guise d'exemples les défis et initiatives actuels relatifs aux caractéristiques matérielles du patrimoine, ainsi que les matériaux, les techniques, et la technologie de la conservation. Les principes scientifiques de la conservation seront pris en compte, tout comme les pratiques et les politiques guidant l'utilisation du patrimoine. Un accent particulier sera placé sur la réflexion critique, le renforcement des équipes interdisciplinaires, les aptitudes à communiquer, et l'élaboration de projets de recherche solides. Lors de la sélection des participants, l'ICCROM prendra soin de parvenir à un juste équilibre entre les scientifiques en conservation, les conservateurs, et les représentants d'autres professions pertinentes pour ce cours.

B2.2 Recherche sur des questions scientifiques et technologiques

Bourses de recherche sur la science et la technologie des matériaux dans le domaine de la conservation

L'ICCROM encouragera les candidatures des boursiers souhaitant entreprendre, durant l'exercice biennal 2012-2013, des recherches dans les domaines suivants liés à la science et à la technologie :

- la science des matériaux en lien avec la conservation de la pierre, du bois, du béton, et du matériel d'archives contenant des sons et des images ;
- l'identification et l'analyse des méthodologies et pratiques de conservation traditionnelles.

Projets et conseil technique du laboratoire

Le Laboratoire de l'ICCROM a longtemps constitué une ressource didactique importante pour les cours conduits à Rome. En outre, l'ICCROM utilisera son laboratoire pour répondre à des requêtes de conseil technique provenant des États membres.

B2.3 La communication et l'information dans le domaine de la science et de la technologie

Publication des résultats des recherches

L'ICCROM s'efforcera de garantir la publication et la dissémination des résultats des recherches conduites par les boursiers de l'ICCROM, obtenus à travers des projets de laboratoire, ainsi que celles du matériel résultant du Forum de l'ICCROM et de la mise en œuvre des divers cours. Cette dissémination passera par différentes voies, comme le site internet de l'ICCROM, des revues éditées par des pairs (en version électronique ou papier), ou encore à travers des présentations lors de symposiums et conférences.

INTÉGRER LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE À LA CONSERVATION	Budget ordinaire de l'ICCROM	Fonds extra budgétaires garantis	Fonds extra budgétaires nécessaires
FORMATION			
Cours international sur la conservation de la pierre ¹	58,000		82,000
Cours international sur la technologie de la conservation du bois ²	10,000		
Cours international sur la conservation de l'architecture moderne ³	5,000		
Cours international sur la conservation du papier japonais (x2) ⁴			
Cours international sur la conservation des collections de sons et d'images ⁵	30,000		80,000
Cours international sur la science et la conservation ⁶	30,000		80,000
RECHERCHE			
Bourses de recherche ⁷			
Projets et conseil technique du laboratoire ⁸			
COMMUNICATION			
Publication des résultats des recherches ⁹			
COÛT DU PERSONNEL	511,067		30,692

¹ Le Getty Conservation Institute a collaboré aux deux précédentes éditions de ce cours en tant que partenaire financier. L'UNESCO BRESCE a fourni un certain nombre de bourses d'études. L'ICCROM approchera ces deux institutions en vue de poursuivre ces partenariats.

² Le coût de la mise en œuvre de ce cours est directement pris en charge par la Direction norvégienne du patrimoine culturel, et ne transite pas par l'ICCROM.

³ Le coût de la mise en œuvre de ce cours est directement pris en charge par les partenaires finlandais, et ne transite pas par l'ICCROM.

⁴ Le coût de la mise en œuvre de ce cours est directement pris en charge par l'Institut national de recherche de Tokyo, et ne transite pas par l'ICCROM.

⁵ L'ICCROM travaille en vue d'identifier de potentiels partenaires financiers pour ce projet.

⁶ Cette activité est nouvelle au sein du Programme et budget de l'ICCROM, qui cherchera des partenaires pouvant apporter des fonds suffisants pour sa mise en œuvre.

⁷ Les bourses de recherche étant autofinancées, aucun financement ne leur est alloué.

⁸ Le conseil technique du laboratoire devra être financé au cas par cas par les commanditaires du travail.

⁹ Les publications devront être financées au cas par cas selon la disponibilité des ressources extrabudgétaires.

B3 Améliorer les pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial

Justification

La Convention du patrimoine mondial est la convention mise en place par l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial la plus largement reconnue, avec 187 États parties sur les 193 États membres de l'organisation. Tous les États membres de l'ICCROM sont aussi États parties de la Convention du patrimoine mondial.

Les biens du patrimoine mondial sont les symboles de la conservation dans le monde entier. Les nouvelles connaissances, les nouveaux concepts développés dans le contexte du patrimoine mondial sont souvent diffusés pour aider à la conservation des sites sur une plus vaste échelle. Les biens du patrimoine mondial sont presque toujours des lieux complexes qui associent des valeurs liées à l'immobilier à d'autres valeurs se rapportant au patrimoine mobilier et immatériel. Alors que la Convention-même se concentre sur le patrimoine immobilier, il devient fortement nécessaire de développer des approches intégrées à la conservation et à la gestion des biens du patrimoine mondial, qui combinent les questions liées au patrimoine immobilier à celles liées au patrimoine mobilier et immatériel qu'il renferme.

En tant qu'organisation consultative de la Convention du patrimoine mondial, l'ICCROM dispose de l'opportunité unique de tirer parti des connaissances acquises au sein du système du patrimoine mondial, afin d'aider ses États membres à améliorer la conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial et de celle d'autres sites. Son rôle au sein de la Convention permet à l'ICCROM de mieux comprendre les besoins de conservation à grande échelle (par exemple, à travers les processus de suivi réactif, de l'état de conservation, et du rapport périodique), ce qui bénéficie à l'ensemble de son travail sur la conservation du patrimoine culturel immobilier. Son rôle spécifique en ce qui concerne la formation donne également à

l'ICCROM accès aux informations relatives aux besoins en formation, qui sont valables non seulement dans le cadre du patrimoine mondial mais aussi à une bien plus large échelle. En particulier, le rôle de l'ICCROM en tant que moteur du développement et de la mise en œuvre de la Stratégie de renforcement des capacités en patrimoine mondial dote l'organisation d'une solide ressource pour répondre aux orientations stratégiques du Conseil concernant le fait de garantir une formation pertinente et d'une qualité exceptionnelle.

Objectifs à long terme : 2012–2017

Les objectifs à long terme du programme *Améliorer les pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial* pour les six prochaines années incluent :

- la mise en œuvre de 10 cours dans les domaines de la conservation du patrimoine bâti et du patrimoine mondial, correspondant à la formation d'environ 200 participants ;
- le suivi et l'amélioration constants de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités en patrimoine mondial ;
- le renforcement du réseau de professionnels et d'institutions dans les domaines de la conservation du patrimoine bâti et du patrimoine mondial ;
- le renforcement des partenariats avec les organisations en charge de la conservation du patrimoine bâti et du patrimoine mondial ;
- le développement et le perfectionnement du matériel didactique, dont le matériel d'apprentissage en ligne, dans le domaine de la conservation du patrimoine bâti et du patrimoine mondial ;
- une meilleure compréhension du rapport entre la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et la conservation du patrimoine culturel d'une manière plus générale.

B3.1 Formation pour l'amélioration des pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial

Cours international sur la conservation du patrimoine bâti

Ce cours, d'une durée de huit semaines, vise à servir une grande diversité de praticiens et de décideurs du monde de la conservation, en plaçant les questions techniques dans le contexte plus large de la conservation, afin de les relier aux questions de planification et de gestion. À l'issue du cours, les participants auront amélioré leur compréhension des processus essentiels en conservation, afin de pouvoir les appliquer aux niveaux macro ou micro. Ils auront également amélioré leurs compétences en termes de planification stratégique, importantes pour la gestion patrimoniale. Ils seront plus sensibles et mieux informés des principes et pratiques en conservation du patrimoine bâti, et ils les comprendront mieux. Enfin, leurs capacités, jugements, et expérience en ressortiront grandis.

La première partie du cours consistera à présenter un aperçu des pratiques en cours pour définir le patrimoine, et de l'évolution des différents concepts et approches-clés actuellement utilisés dans la conservation du patrimoine bâti. La deuxième partie du cours se concentrera sur les questions de planification et de gestion, et la troisième étudiera de près des questions d'ordre technique comme la documentation, l'évaluation des conditions, les divers traitements possibles, l'interprétation, et l'accès du public. La dernière semaine du cours prendra la forme d'un séminaire spécial au cours duquel sera abordé le thème des biens du patrimoine culturel et du développement durable.

Collaboration avec les Centres de formation régionaux de l'UNESCO de catégorie 2 sur le développement et la mise en œuvre d'activités de formation

Ces 10 dernières années, un certain nombre de pays ont créé des centres de l'UNESCO de catégorie 2 en vue de consolider la coopération et le renforcement des compétences pour la mise en œuvre de la

Convention du patrimoine mondial. À ce jour, il existe six centres de ce type :

- la Formation nordique du patrimoine mondial (NWHF) à Oslo (Norvège) ;
- l'Institut de formation et de recherche pour le patrimoine mondial de l'Asie et du Pacifique (WHITR-AP) avec ses trois centres opérationnels ouverts à Beijing, Shanghai, et Suzhou (Chine) ;
- le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) à Bahreïn ;
- le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine à Rio de Janeiro (Brésil) ;
- le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) à Johannesburg (Afrique du Sud) ;
- l'Institut régional du patrimoine mondial à Zacatecas (Mexique).

L'ICCROM a déjà établi des rapports officiels avec bon nombre de ces centres (par exemple, en participant aux conseils consultatifs de ces institutions), et conduit des activités conjointes lorsque l'organisation est sollicitée (à l'instar du cours sur la planification de la gestion du patrimoine culturel qui se tient tous les deux ans en collaboration avec le WHITR-AP). Durant l'exercice biennal 2012-2013, il est attendu que l'ICCROM renforce sa collaboration avec les centres déjà existants et commence à travailler avec certains des nouveaux centres dont l'ouverture est actuellement proposée.

B3.2 Recherche sur l'amélioration des pratiques de conservation et de gestion à travers le patrimoine mondial

Développement, mise en œuvre, et suivi de la stratégie de renforcement des capacités en patrimoine mondial

En 2000, l'ICCROM a présenté la première Stratégie globale de formation du patrimoine mondial pour le patrimoine culturel. En 2001, une stratégie combinée concernant la culture et la nature, développée par l'ICCROM et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a reçu l'approbation du Comité du patrimoine mondial. Depuis, l'ICCROM est impliqué dans la mise en œuvre

et le suivi de la stratégie globale de formation, et travaille en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et ses autres organisations consultatives, l'UICN et l'ICOMOS, en vue d'améliorer les compétences pour une meilleure mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

Durant les neuf années pendant lesquelles la stratégie a été mise en place, il est devenu évident que la situation de la formation a énormément changé, et il s'est avéré nécessaire de revoir et de réviser la stratégie afin de prendre en compte les nouvelles réalités du terrain. Parmi les changements, on a pu observer l'ajout d'un certain nombre de nouveaux acteurs du renforcement des compétences du patrimoine mondial, comme les universités, les centres de l'UNESCO de catégorie 2, et d'autres centres présentant des éléments de formation relatifs au patrimoine mondial. En outre, de nouveaux domaines prioritaires ont émergé, comme celui de la réduction du risque de catastrophes, du changement climatique, et du développement durable. Enfin, les méthodes d'enseignement visant le renforcement des compétences se sont largement répandues grâce aux nombreux moyens de communication présents sur internet.

Il est prévu que le processus de révision de la stratégie globale de formation soit terminé, et la nouvelle stratégie de renforcement des capacités en patrimoine mondial soumise à l'approbation du Comité du patrimoine mondial, en 2011. L'ICCROM, en tant qu'organisation consultative chargée d'une responsabilité essentielle concernant les questions relatives à la formation, occupera le rôle principal lors de la mise en œuvre et du suivi, à l'échelle globale, de cette nouvelle stratégie, à compter de l'exercice biennal 2012-2013.

Bourses de recherche sur le patrimoine mondial

L'ICCROM encouragera les candidatures des boursiers souhaitant entreprendre, durant l'exercice biennal 2012-2013, des recherches dans les domaines suivants, liés à l'amélioration des pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial :

- l'amélioration de l'efficacité de la gestion des biens du patrimoine mondial ;
- les paysages urbains historiques comme approche d'une meilleure conservation urbaine ;
- la Convention du patrimoine mondial comme moyen d'améliorer la conservation dans un contexte plus vaste.

B3.3 Communication et patrimoine mondial

Le rôle de l'ICCROM auprès du Comité du patrimoine mondial en tant qu'organisation consultative

En tant qu'organisation consultative du Comité du patrimoine mondial, l'ICCROM est tenu d'apporter son conseil quant à la mise en œuvre de la Convention, d'assister le Comité dans la préparation de son travail, et d'aider au développement et à la mise en œuvre des orientations stratégiques identifiées par le Comité. L'ICCROM est également impliqué dans le suivi de l'état de conservation des biens du patrimoine culturel, mission dans le cadre de laquelle il apporte son conseil technique, examine les requêtes d'assistance internationale, et prend part au développement scientifique constant de la Convention. L'ICCROM continue en outre à occuper son rôle dans le processus de rapport périodique et lors de la révision des orientations. Il continuera, entre autres, à apporter son conseil directement aux États parties de la Convention ainsi qu'au Comité du patrimoine mondial et au Centre du patrimoine mondial, sur tous les sujets abordés par la Convention.

AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE CONSERVATION ET DE GESTION À TRAVERS LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL	Budget ordinaire de l'ICCROM	Fonds extra budgétaires garantis	Fonds extra budgétaires nécessaires
FORMATION			
Cours sur la conservation du patrimoine bâti ¹	69,000		46,000
Collaboration avec les Centres régionaux de formation de catégorie 2 de l'UNESCO ²			15,000
RECHERCHE			
Stratégie de renforcement des compétences en PM ³			30,000
Bourses d'études ⁴			
COMMUNICATION			
Rôle de l'ICCROM en tant qu'organisation consultative ⁵			60,000
COÛT DU PERSONNEL	480,800		128,479

¹ Les fonds extrabudgétaires pour le module de clôture de ce cours provenaient ces dernières années du Fonds du patrimoine mondial. Lors de la soumission de sa demande d'aide financière auprès Comité du patrimoine mondial en juin 2011, l'ICCROM inclura une requête de financement de cette activité.

² Les coûts liés à la collaboration et aux cours seront directement pris en charge par les Centres de catégorie 2.

³ Les fonds nécessaires à cette activité seront inclus dans la demande d'aide financière de l'ICCROM soumise au Comité du patrimoine mondial en juin 2011.

⁴ Les bourses de recherche étant autofinancées, aucun financement ne leur est alloué.

⁵ L'ICCROM reçoit normalement des fonds pour couvrir les frais engagés dans le cadre de son rôle d'organisation consultative du Comité du patrimoine mondial, et une demande d'aide financière sera en outre soumise au Comité du patrimoine mondial en juin 2011.

B4 Promouvoir les approches de conservation centrées sur les personnes : le patrimoine vivant

Justification

Le patrimoine affecte et touche de nombreuses manières les divers aspects de la vie humaine. La reconnaissance de ce fait nous a conduits à repenser la définition du patrimoine et son intégration dans une large gamme d'aspects sociopolitiques et économiques de la société. Il existe en conséquence une demande croissante d'approches centrées sur les personnes, pour gérer les nombreuses facettes de la conservation patrimoniale : le respect de la diversité, la prise en compte à la fois du passé et du présent, la consolidation de la valeur de l'ensemble des produits culturels, l'influence du patrimoine sur la vie contemporaine des gens et sur la manière dont il peut améliorer leur qualité de vie, la perception qu'ont les gens du patrimoine, effaçant les strictes frontières délimitant chaque catégorie (mobilier/immobilier, matériel/immatériel), le respect de la voix des personnes dans la conservation et la gestion du patrimoine, l'amélioration des rapports entre le patrimoine et les personnes, la reconnaissance des dimensions vivantes du patrimoine, en particulier dans le cas du patrimoine religieux, la prise en compte de l'impact de la mondialisation sur les environnements habités comme les centres urbains historiques et les paysages culturels, la reconnaissance du rôle de gardien tenu par les communautés dans le cadre de l'entretien à long terme du patrimoine, le lien entre le patrimoine et le développement durable de la société, ou encore les rapports avec toute une variété de non-professionnels.

Tous ces défis demandent de nouvelles approches de conservation et de gestion du patrimoine, qui doivent se distinguer des méthodes conventionnelles. L'ICCROM, au fil des ans, s'est montré pionnier dans la mise en avant de certains de ces sujets (cf. la conservation comme processus de prise de décision culturelle, conserver le sacré, l'approche du patrimoine vivant, l'évaluation des valeurs des collections comme base de la prise de décision en conservation etc.).

L'approche relative au patrimoine vivant, développée par l'ICCROM, a touché à bon nombre des thèmes mentionnés plus haut, et peut se définir comme étant une approche centrée sur les personnes pouvant former un nouveau paradigme, qui placerait la dimension « vivante » du patrimoine au cœur de la prise de décision.

Objectifs à long terme : 2012–2017

Les objectifs à long terme du programme *Promouvoir les approches de conservation centrées sur les personnes : le patrimoine vivant*, pour les six prochaines années, incluent :

- la mise en œuvre de deux cours dans le domaine de la conservation du patrimoine vivant, correspondant à la formation d'environ 40 participants ;
- le renforcement de la compréhension du concept de patrimoine vivant et le développement de nouveaux outils pour sa promotion et sa pratique ;
- le renforcement des partenariats entre les organisations intéressées par l'approche relative au patrimoine vivant ;
- le développement et le perfectionnement du matériel didactique dans le domaine de la conservation du patrimoine vivant.

B4.1 Formation à l'approche relative au patrimoine vivant

Le partage des décisions de conservation avec les communautés

Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, un atelier de développement sera organisé afin de définir le contenu et la pédagogie des diverses activités de formation prévues dans le cadre de ce programme pour les années à venir. L'atelier examinera les moyens d'enseigner et de relier entre eux divers thèmes tels que les principes et les approches de la conservation, l'importance de la conservation patrimoniale pour la communauté, la réceptivité face aux spécificités culturelles et contextuelles, la durabilité des décisions de conservation, et les principes guidant le processus de prise de décision. L'atelier examinera aussi l'avantage de relier entre eux différents exemples de

patrimoine vivant, ou la possibilité de mettre en place des formations spécifiques pour des cas spécifiques, comme le patrimoine religieux, le patrimoine urbain, l'architecture et l'art contemporains, le patrimoine immatériel, et les paysages culturels. Une attention particulière sera accordée aux approches d'apprentissage, et plus spécialement au rôle et à la valeur de l'éducation informelle dans ce contexte.

L'atelier s'étalera sur une période allant de 5 à 10 jours, et se tiendra à l'ICCROM. Les participants incluront des partenaires engagés dans des activités de l'ICCROM relatives aux thèmes abordés, en particulier ceux du réseau CollAsia et des activités consacrées aux sites du patrimoine vivant, l'EPA, le CHDA, et l'UNESCO.

PATRIMOINE VIVANT	Budget ordinaire de l'ICCROM	Fonds extra budgétaires garantis	Fonds extra budgétaires nécessaires
FORMATION			
Le partage des décisions de conservation avec les communautés	15,000		
RECHERCHE			
Bourses de recherche ¹			
COÛT DU PERSONNEL	113,517		

¹ Les bourses de recherche étant autofinancées, aucun financement ne leur est alloué.

B4.2 Recherche sur l'approche relative au patrimoine vivant

Bourses de recherche sur l'approche relative au patrimoine vivant

L'ICCROM encouragera les candidatures des boursiers souhaitant entreprendre, durant l'exercice biennal 2012-2013, des recherches dans les domaines suivants, liés à l'approche relative au patrimoine vivant :

- les engagements des communautés dans la conservation et la gestion du patrimoine ;
- les aspects économiques de la conservation ;
- les contributions aux objectifs du millénaire et au développement durable ;
- le tourisme ;
- les musées communautaires.

B5 Développer la collaboration régionale

Justification

La collaboration régionale a démontré avoir beaucoup apporté aux États membres de l'ICCROM. Qu'il s'agisse de se rassembler autour de programmes de formation communs, d'une collaboration pour un projet donné, ou d'autres types d'initiatives, les plupart des professionnels du patrimoine reconnaissent aujourd'hui la collaboration régionale comme endémique pour la profession du patrimoine culturel. Une coopération structurée entre des initiatives géographiquement proches peut apporter des bénéfices supplémentaires importants à un réseau d'institutions d'une même région, et aux organisations qui travaillent ensemble sur la coopération internationale.

La similitude entre les problèmes, besoins, types de patrimoine, situations, perspectives culturelles, et défis rencontrés dans les régions constituent un solide plaidoyer en faveur de la collaboration régionale. A cela peuvent s'ajouter une langue, une histoire, ou des croyances communes partagées par des régions dans de nombreuses parties du monde.

Des programmes successifs de l'ICCROM ont illustré le fait que la collaboration au niveau régional se fonde sur le potentiel relatif à l'avancée d'une vaste transformation des objectifs régionaux sur la base de besoins communs, et à l'augmentation des bénéfices liés au réseautage pour les institutions participantes, à la fois aux niveaux régional et international.

La collaboration régionale offre l'opportunité de traiter en profondeur des thèmes et des objectifs précis. La collaboration entre les partenaires, institutions, et collègues locaux, permet une analyse minutieuse aboutissant à de solides solutions sur place, durables à long terme, et ancrées dans les régions. Par exemple, les centres et les infrastructures institutionnelles associés à l'ICCROM ont continué à apporter de grands bénéfices dans diverses régions, renforçant la présence internationale lors de la tenue de plateformes et forums régionaux.

La collaboration régionale est utile au développement harmonieux et efficace du programme global de l'ICCROM. Elle nourrit une perspective internationale, aide à coordonner les efforts, évitant ainsi la duplication, et optimise l'impact, l'utilisation des ressources, et la pertinence des actions de conservation à travers le monde.

Au cours des six prochaines années, l'ICCROM continuera à renforcer les réseaux créés dans le cadre d'AFRICA 2009 et de CollAsia 2010, et continuera à mettre en œuvre les stratégies régionales en cours comme ATHAR et LATAM. L'ICCROM travaillera aussi avec ses États membres en vue d'identifier et de formuler de nouvelles initiatives régionales.

Objectifs à long terme : 2012–2017

Les objectifs à long terme du programme *Développer la collaboration régionale* au cours des six prochaines incluent :

- la mise en œuvre d'activités dans chacune des cinq régions de l'UNESCO ;
- la mise en œuvre de 12 à 15 cours liés aux initiatives régionales, correspondant à la formation d'environ 280 participants ;
- le renforcement d'institutions nationales et régionales travaillant dans le domaine de la conservation patrimoniale ;
- le renforcement des partenariats régionaux et internationaux entre les organisations de conservation intéressées par des régions spécifiques du monde ;
- le renforcement du réseau des professionnels et institutions intéressés par des régions spécifiques du monde ;
- le développement et le perfectionnement du matériel didactique dans les domaines de la science de la conservation et de la conservation des matériaux.

B5.1 ATHAR

ATHAR est un programme à long terme consacré aux sites à valeur de patrimoine culturel dans la région arabe. L'objectif global de ce programme est de protéger et de promouvoir le riche patrimoine culturel de la région arabe, de favoriser l'accès à, l'appréciation, et la compréhension de son

passé. Dans ce but, ATHAR vise à renforcer le travail des institutions patrimoniales officielles afin d'améliorer l'état de conservation et la présentation des sites patrimoniaux de manière durable. Le programme est conduit en collaboration avec des institutions officielles et de formation (dont des universités) de tous les États membres de la région. ATHAR traite trois domaines-clés : les connaissances appliquées en matière de planification et de gestion du patrimoine, dont la gestion de l'information sur le patrimoine et le tourisme culturel ; l'éducation supérieure et le développement professionnel, en mettant plus particulièrement l'accent sur les méthodes et les techniques de conservation ; enfin, le soutien et la sensibilisation du public.

La troisième phase du programme débutera avec l'exercice biennal 2012-2013. Pour appuyer cette phase, il est prévu que le protocole d'accord signé entre le Gouvernement de Sharjah et l'ICCROM soit prolongé afin de promouvoir un certain nombre d'activités, en particulier liées à la formation et au développement de programmes académiques. Depuis 2008, ATHAR bénéficie du patronage et du soutien de Son Altesse le Sheikh Sultan bin Mohammad Al-Qasimi, membre du Conseil suprême des Émirats arabes unis, et Gouverneur de Sharjah. Les activités de l'ICCROM prévues pour l'exercice biennal 2012-2013 sont les suivantes :

- *Cinquième cours régional sur la conservation et la gestion des sites patrimoniaux, en particulier des sites du patrimoine mondial dans les États arabes.* Ce cours, d'une durée de six semaines, mis en œuvre conjointement avec les partenaires du programme, accorde une importance particulière aux méthodes de stabilisation et d'entretien, à l'intégration de la conservation au développement économique et social, et aux questions relatives à l'archéologie urbaine et à la réhabilitation des villes historiques. Ce cours est suivi d'une période de mentorat qui permet aux participants de travailler sur des projets s'inscrivant dans la réalité.
- *Cours spécialisés sur la conservation des matériaux : Conservation de la maçonnerie en pierre et des constructions en terre, et Conservation du bois.* Ces cours, d'une durée de deux à trois

semaines, se tiendront dans un pays appartenant au Conseil de coopération du Golfe (CCG) devant encore être identifié. Le premier cours formera les spécialistes y participant aux techniques de conservation de la maçonnerie en pierre et de l'architecture de terre, tandis que le second traitera de la conservation du bois.

- *Séminaires/atelier thématiques dans les domaines de la sensibilisation du public et de l'éducation supérieure en matière de conservation patrimoniale.* Deux séminaires/ateliers thématiques sont prévus, avec les propositions de thèmes suivantes : « L'éducation sur le patrimoine, essence de la conservation patrimoniale dans la région arabe », et « L'intégration de la conservation patrimoniale au programme universitaire ».
- *Publications en arabe et site internet d'ATHAR.* Le programme continuera ses activités de publication afin de garantir au lectorat arabe l'accès à des ressources documentaires appropriées. Deux publications sont prévues pour l'exercice biennal 2012-2013, et le site internet continuera d'être régulièrement mis à jour.

B5.2 LATAM

LATAM est un programme de douze ans (2008-2019) qui vise à créer un dialogue et des approches régionales efficaces et durables, à intégrer et harmoniser les efforts, et à améliorer la conservation du patrimoine culturel en Amérique latine et dans les Caraïbes.

LATAM encourage la mise en commun des expériences, fournit des outils pour une collaboration intersectorielle, développe des mécanismes favorisant la mobilité professionnelle, et développe les compétences de la région.

Le programme s'articule autour d'une structure thématique. Les activités sont conduites par des groupes de travail impliquant des professionnels et des institutions appartenant à divers secteurs liés au patrimoine et provenant de différents pays de la région. Chaque groupe est responsable d'un thème, et se voit impliqué dans les

activités de recherche, de formation et de communication y relatives. Les groupes de travail actuels travaillent sur la préparation aux risques, l'éducation, le trafic illicite, le développement d'indicateurs pour le patrimoine, et les publications.

Avec l'exercice biennal 2012-2013 débutera la phase de mise en œuvre du programme LATAM. Le type, le nombre, et le lieu des activités spécifiques seront définis en consultation avec les groupes de travail.

Les efforts constants déployés en vue de lever des fonds constitueront une partie importante du programme, et l'ICCROM poursuivra les discussions avec ses partenaires financiers actuels, comme les gouvernements espagnol et mexicain, tout en cherchant de nouveaux partenaires. Un plan d'activités et de levée de fonds sera développé dans le cadre des activités de levée de fonds.

B5.3 MOSAIKON

MOSAIKON est un programme régional de cinq ans consacré à la conservation des mosaïques dans le Sud et l'Est de la région Méditerranée.

Ce programme est le fruit d'un partenariat entre le Getty Conservation Institute (GCI), la Getty Foundation, l'ICCROM, et le Comité international pour la conservation des mosaïques (ICCM).

L'objectif du programme est de renforcer les compétences de la région en vue d'améliorer la conservation, l'entretien, et la présentation des mosaïques. Le programme se consacre à la fois aux mosaïques *in situ* et aux mosaïques décollées présentes dans les musées et dans les réserves archéologiques.

MOSAIKON renforcera le réseau de professionnels et promouvra la dissémination des informations relatives au thème traité. Il s'efforcera de former toute une diversité d'acteurs impliqués dans la conservation, l'entretien, et la restauration des mosaïques, ainsi que dans la gestion des sites archéologiques et des musées renfermant des mosaïques. Parallèlement à cela, il travaillera aussi avec des organismes nationaux et internationaux en vue de mettre en place un environnement législatif, réglementaire, et économique plus favorable à la conservation des mosaïques dans la Méditerranée.

En 2012, les partenaires définiront les orientations des activités de suivi du programme.

B5.4 Collaboration avec les institutions régionales

Afin de favoriser la collaboration active au sein des réseaux existants, et le partenariat avec les institutions régionales, l'ICCROM continuera à apporter son soutien et son conseil, comme il convient, et en particulier dans les cas suivants :

- avec l'EPA et le CHDA, l'ICCROM suivra la mise en œuvre des activités post-AFRICA 2009, dont le renforcement constant du réseau ;
- l'ICCROM continuera à participer aux réunions des conseils d'administration de l'EPA et du CHDA, et continuera à consolider le Fonds de dotation de l'EPA ;
- Avec l'Organisation des Ministères de l'Éducation d'Asie du Sud-Est – Centre régional pour l'Archéologie et les Beaux-Arts (SEAMEO-SPAFA), l'ICCROM continuera de développer des activités liées au patrimoine vivant, et à soutenir le réseau de CollAsia 2010 ;
- Avec le Bureau de Nara du Centre culturel de l'UNESCO pour l'Asie et le Pacifique (ACCU), l'ICCROM continuera d'organiser des cours annuels en alternance. Les cours visent à renforcer les compétences et à améliorer la coopération entre les professionnels de la région Asie-Pacifique :

Cours sur la conservation des structures en bois dans la région Asie-Pacifique. Ce cours, d'une durée de quatre semaines, est le fruit d'un partenariat entre le Bureau de l'ACCU à Nara, l'Agence japonaise pour les Affaires culturelles, et l'ICCROM. Ce cours aborde les questions liées à la documentation, à l'identification des mécanismes de détérioration et des dommages, à la préparation aux risques, et aux techniques de conservation et de restauration des structures en bois.

Cours sur la conservation des sites archéologiques dans la région Asie-Pacifique. Ce cours, d'une durée de quatre semaines, est le fruit d'un partenariat entre le Bureau de l'ACCU à Nara, l'Agence

japonaise pour les Affaires culturelles, et l'ICCROM. Le cours aborde les thèmes de la documentation, de l'entretien, et de la gestion des sites archéologiques, ainsi que celui des techniques d'investigation non-destructives.

L'ICCROM continuera à collaborer avec l'Académie asiatique pour la gestion du patrimoine culturel (AAHM) et ses organisations partenaires, dont le Bureau de l'UNESCO à Bangkok, pour renforcer le réseau des universités de la région Asie-Pacifique dans le domaine de la conservation patrimoniale.

Dans le cadre de cette coopération seront mises en œuvre des conférences de recherche, des écoles de terrain, et d'autres activités selon les décisions des partenaires de l'AAHM.

COOPERATION RÉGIONALE	Budget ordinaire de l'ICCROM	Fonds extra budgétaires garantis	Fonds extra budgétaires nécessaires
ATHAR ¹			500,000
LATAM ²		100,000	400,000
MOSAIKON ³			200,000
Collaboration avec les institutions régionales ⁴	10,000		
COÛT DU PERSONNEL	270,731		324,026

¹ Le devis estimatif se base sur les précédents succès en matière de levée de fonds et de mise en œuvre du programme ATHAR. La majorité des fonds alloués au programme proviennent de l'Émirat de Sharjah, des EAU, du gouvernement italien, et de l'ALECSO, ainsi que de certains Bureaux régionaux de l'UNESCO dans le cas de projets individuels. L'ICCROM approchera ces mêmes partenaires en vue d'obtenir la continuité de leur soutien, ainsi que d'autres partenaires potentiels de la région.

² Le devis estimatif se base sur les précédents succès en matière de levée de fonds et de mise en œuvre d'autres programmes de l'ICCROM. Les fonds alloués à LATAM proviennent à ce jour du gouvernement espagnol et du gouvernement mexicain. Ces gouvernements seront approchés en vue d'obtenir la continuité de leur soutien, et l'ICCROM cherchera aussi d'autres partenaires financiers potentiels afin de garantir la durabilité du programme.

³ Les fonds alloués à ce programme proviennent du Getty Conservation Institute, de la Getty Foundation, et d'autres partenaires. Ces institutions seront approchées en vue d'obtenir la continuité de leur soutien envers les activités du programme.

⁴ En grande partie, le coût de la mise en œuvre des cours au Bureau de l'ACCU à Nara est directement pris en charge par celui-ci, et ne transite donc pas par l'ICCROM.

C SERVICE DES CONNAISSANCES ET DE LA COMMUNICATION

La dissémination, par l'ICCROM, d'informations liées à la conservation constitue depuis toujours l'un de ses points forts. La difficulté consiste à se tenir constamment informé des informations techniques, tout en trouvant de nouvelles et de meilleures manières d'organiser et de transmettre ces informations à la plateforme internationale. Pour améliorer leurs services aux États membres de l'organisation, les Archives, la Bibliothèque, et le site internet de l'ICCROM sont tous trois en train d'améliorer leurs systèmes, afin d'offrir à la communauté de la conservation un meilleur accès aux services de l'ICCROM, à travers une technologie de pointe. En outre, au cours de cet exercice biennal, le Bureau de communication et d'information, la Bibliothèque, et les Archives, ont fusionné en une seule unité, le « Service des connaissances et de la communication ».

C1 BIBLIOTHÈQUE

Justification

La Bibliothèque de l'ICCROM possède la plus vaste collection de publications et de rapports non publiés (plus de 86.000 avoirs) consacrés à la conservation dans le monde entier, réunis en un même endroit. Les ressources de la Bibliothèque sont à la disposition du personnel et des lecteurs qui visitent l'ICCROM, ainsi qu'à celle de l'ensemble de la communauté internationale de la conservation, à travers une base de données bibliographiques en ligne contenant plus de 103.000 entrées.

C1.1 Salle de lecture de la Bibliothèque, acquisitions et catalogage

La Bibliothèque continuera d'administrer sa salle de lecture, actuellement ouverte au public cinq jours par semaines, au siège de l'ICCROM. Les publications relatives à la conservation sont acquises, cataloguées, et mises à disposition des lecteurs qui peuvent les consulter librement. Le personnel de la Bibliothèque apporte son assistance en personne, par téléphone, ou par courrier électronique. Les chercheurs ont accès aux photocopieuses et à une connexion WiFi, tandis que les utilisateurs à distance peuvent solliciter des photocopies du matériel désiré, dans la limite du respect des droits d'auteur. La Bibliothèque continuera d'inclure à son catalogue les liens vers des articles gratuitement disponibles en ligne, élargissant

l'accès à ces articles tout en respectant les droits de leurs auteurs.

C1.2 Amélioration du système du catalogue : Koha 3.0

Durant le présent exercice biennal, le catalogue de la Bibliothèque est en cours d'amélioration, à travers la migration de CDS-ISIS à Koha 3.0 utilisant le format MARC 21. Les bénéfices de ce projet sont multiples. Il sera bien plus facile d'utiliser le catalogue de la Bibliothèque et de procéder à des recherches, et le processus de catalogage des nouveaux ouvrages sera simplifié. Une fois le transfert achevé, l'ICCROM prévoit de publier sur le site internet de l'ICCROM son expérience du projet. Les bibliothèques des États membres qui utilisent actuellement CDS-ISIS pourront consulter et adapter les documents pour leur propre usage, si elles décident elles aussi de passer à Koha MARC 21.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ICCROM	Budget ordinaire de l'ICCROM	Fonds extra budgétaires garantis	Fonds extra budgétaires nécessaires
Activités de la Bibliothèque	111,000		
COÛT DU PERSONNEL	499,777		

C2 ARCHIVES DE L'ICCROM

Justification

L'activité des Archives est double: il s'agit d'une part de préserver les dossiers d'archives historiques de l'ICCROM et d'en faciliter l'accès ; d'autre, de gérer la création, l'entretien, et la préservation des dossiers actifs.

C2.1 Dossiers d'archives inactifs

Les Archives continueront à exécuter les tâches de gestion des dossiers d'archives inactifs, comme :

- transfert des dossiers depuis les bureaux des créateurs de ces dossiers jusqu'au dépôt d'archives ;
- traitement du matériel transféré (description et préservation des dossiers) ;
- recherche des dossiers pour leur mise à disposition auprès des utilisateurs internes et externes.

C2.2 Système de gestion des dossiers à l'ICCROM

Les Archives sont en train de mettre en place à l'ICCROM un système électronique de gestion des dossiers, qui aidera à classer, classer, rechercher, préserver, et conserver ou supprimer les dossiers actifs, à la fois en format papier et en format électronique.

Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d'InterPARES 3 (Recherche internationale sur les documents d'archives authentiques permanents dans les systèmes électroniques). Ce projet, étude de cas d'InterPARES depuis 2008, a déjà réalisé les phases suivantes :

- création d'un système de classification des dossiers, et d'un calendrier de conservation des dossiers ;
- identification des attributs critiques du logiciel de gestion des dossiers ;
- étude de marché et sélection du logiciel.

Le projet, dont la conclusion est prévue pour 2012, doit encore exécuter les tâches suivantes :

- personnalisation du logiciel et mise en œuvre du système ;
- formation du personnel ;
- production d'un manuel contenant la politique et les procédures relatives à la gestion des dossiers, et les stratégies pour la conservation à long terme des dossiers numériques.

L'un des objectifs du projet est de garantir la préservation numérique d'un dossier dès sa création. Dans ce but, le projet prévoit de gérer les dossiers numériques à travers un système électronique fiable garantissant l'authenticité, l'accessibilité, et la lisibilité des dossiers dans le futur.

ARCHIVES DE L'ICCROM	Budget ordinaire de l'ICCROM	Fonds extra budgétaires garantis	Fonds extra budgétaires nécessaires
Activités des Archives	18,000		
COÛT DU PERSONNEL	205,796		

C3 COMMUNICATION À L'ICCROM

Justification

En plus du Forum ICCROM, activité-phare de sa communication, l'organisation a pour principal outil de communication son site internet, qui forme une ressource conviviale de grand calibre, régulièrement mise à jour, qui fournit des informations précises et fiables relatives au domaine de la conservation. Le site internet constitue une plateforme d'informations sur la grande variété d'activités se déroulant à l'ICCROM et partout dans le monde. En plus de son site internet, l'ICCROM établit un contact proactif avec ses États membres et les parties prenantes du monde de la conservation, à travers sa Chronique/son Rapport annuel et ses cyberinfos (qui comptent plus de 10.000 abonnés). En outre, afin de fournir des informations précises et de maintenir une communication efficace avec ses États membres et son réseau professionnel, l'ICCROM maintient et actualise constamment plusieurs bases de données, dont entre autres

un répertoire des formations et un calendrier des conférences.

C3.1 Forum ICCROM

Le Forum ICCROM est une réunion internationale permettant d'échanger les dernières réflexions portant sur un vaste thème lié à la conservation. Il remplit l'une des fonctions statutaires de l'organisation qui consiste à stimuler la recherche et le développement, et à disséminer et communiquer les réflexions nouvelles et pionnières dans les domaines-clés de la conservation. Le Forum vise également à positionner l'ICCROM comme l'un des grands centres de réflexion avancée sur les thèmes liés à la conservation.

Les éditions précédentes du Forum ont abordé les thèmes de l'évaluation du patrimoine au-delà de son aspect économique, du patrimoine religieux vivant, du patrimoine culturel dans le contexte de l'après-guerre, et des partenariats publics/privés en conservation. Les prochaines éditions du Forum pourront traiter les thèmes du patrimoine et des médias, et du patrimoine mondial comme outil d'amélioration des pratiques de gestion et de conservation.

Forum ICCROM sur le patrimoine culturel et la science de la conservation

Le thème proposé pour le Forum ICCROM 2012-2013, planifié en 2010-2011, concerne le patrimoine culturel et la science de la conservation. Les institutions partenaires et les détails de la mise en œuvre de ce forum sont encore en cours de discussion. Le forum sera préparé et mis en œuvre avec un capital d'amorçage provenant de l'ICCROM, auquel viendront s'ajouter des ressources extrabudgétaires.

Le forum offrira aux scientifiques et aux professionnels de la conservation une plateforme leur permettant de discuter et de partager leurs expériences relatives au rôle actuel tenu par la science dans le domaine de la conservation, ses forces et faiblesses, et les futures opportunités et menaces qui en découlent. Il mettra aussi en avant les bénéfices résultant de l'amélioration de la communication, des publications consacrées à la science et à la conservation, et de l'interdisciplinarité concernant la recherche en conservation. Il est attendu du Forum qu'il

encourage une approche de la conservation du patrimoine culturel plus intégrée, en contribuant à améliorer les synergies entre la science et les autres disciplines de la conservation du patrimoine culturel, et qu'il aide également l'ICCROM à renforcer sa capacité à couvrir les aspects scientifiques de la conservation lors de son processus de planification stratégique globale.

C3.2 Chronique / Rapport annuel de l'ICCROM

A la suite de la décision du Conseil, l'ICCROM a transformé sa Chronique en un rapport annuel prenant la forme d'un compte-rendu détaillé et illustré des activités de l'organisation durant toute l'année. Ce rapport met en avant les résultats obtenus par l'ICCROM, et la manière dont ils contribuent à ses objectifs globaux.

C3.3 L'ICCROM et internet

L'ICCROM continuera à actualiser quotidiennement son site internet, présentant et promouvant ses activités auprès du monde de la conservation, tout en donnant accès à ses acteurs à une large gamme de ressources en conservation. Entre autres ressources, le site internet de l'ICCROM publiera des annonces classifiées concernant les manifestations, bourses, offres d'emploi, offres de formation, sites internet, et les très populaires informations sur le patrimoine dans le cadre de la page consacrée aux médias.

Passage au web 2.0

Depuis début 2010, l'ICCROM travaille sur la conversion de son site internet aux normes du web 2.0 en utilisant *Joomla!*, un système de gestion de contenu (SGC) à code source libre qui simplifie le procédé de publication, d'entreposage, et de récupération des informations sur internet.

Ce nouveau système lancera automatiquement des procédures qui sont actuellement réalisées manuellement, permettant ainsi d'économiser du temps et de l'argent. En adhérant strictement aux recommandations W3C, l'ICCROM garantira aussi l'accès et l'inclusion sociale les plus vastes possibles.

Les cyberinfos de l'ICCROM

Les cyberinfos de l'ICCROM parviennent à plus de 10.000 abonnés chaque mois, avec les résumés riches et concis de nouvelles portant sur le patrimoine culturel. Les liens vers le site internet de l'ICCROM dirigent les abonnés vers les articles traitant ces thèmes plus en profondeur.

L'ICCROM sur Facebook et Twitter

Anticipant la conversion de son système au web 2.0, l'ICCROM a, dès mars 2010, rejoint le rang des organisations communiquant à travers les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Ces deux médias attirent les visiteurs vers le site internet de l'ICCROM, et exposent une large audience à divers thèmes en rapport avec la conservation. Ces activités des réseaux sociaux se poursuivront en 2012-2013.

C3.4 Publications en format papier et électronique

Pour compenser les difficultés financières, l'ICCROM unit ses forces à celles d'autres organisations, afin de garantir le maintien de ses activités de publication. Le 11^{ème} volume de la série ICCROM Conservation Studies, série éditée par des pairs, est en cours de préparation, en collaboration avec le *Centro Internazionale per gli studi di Herculaneum*. La publication, intitulée « Heritage Site Management Practices », est préparée de concert avec l'Unité Sites de l'ICCROM. Tous

les coûts liés à sa publication seront pris en charge conformément au protocole d'accord signé entre l'ICCROM et l'*Associazione Herculaneum*.

L'ICCROM prévoit en outre de procéder à mettre en ligne sur son site internet les versions scannées de l'ensemble de ses publications passées.

C3.5 Entretien des bases de données de l'ICCROM

En vue de fournir à ses États membres des informations actualisées et fiables, l'ICCROM continuera à maintenir à jour ses bases de données, dont celles consacrées aux activités de l'ICCROM, aux adresses des membres de son réseau, aux offres de formation, et aux conférences prévues. Ces deux dernières bases de données sont directement accessibles depuis le site internet de l'ICCROM.

Communication à l'ICCROM	Budget ordinaire de l'ICCROM	Fonds extra budgétaires garantis	Fonds extra budgétaires nécessaires
Forum ICCROM sur le patrimoine culturel et la science de la conservation	10,000		40,000
Activités de communication	65,000		
COÛT DU PERSONNEL	500,870		

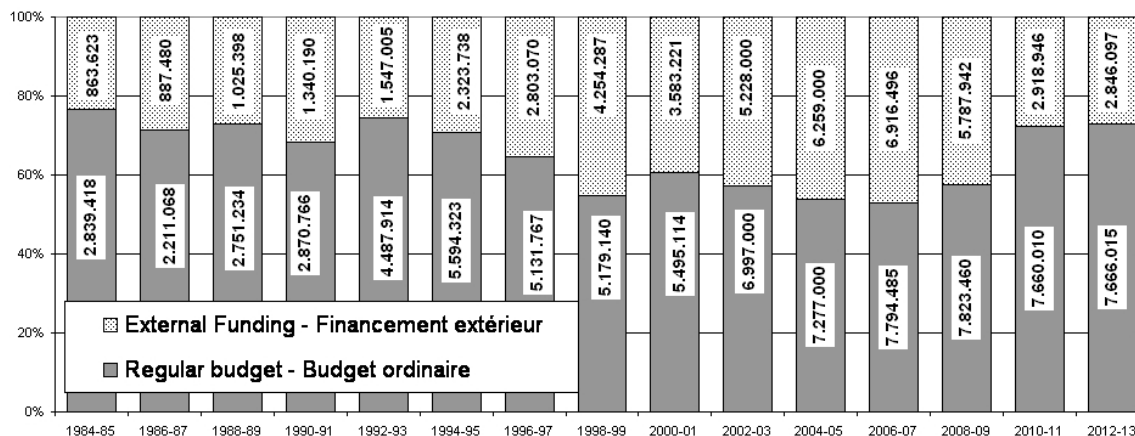
D1 BUDGET ORDINAIRE ET FINANCEMENT EXTÉRIEUR

Pour le troisième exercice biennal consécutif, l'ICCROM propose un Programme et budget basé sur une croissance nominale zéro (CNZ), conformément aux exigences à la fois du Conseil et de l'Assemblée générale. Le taux d'inflation de 1,6%, déclaré en août 2010 pour l'Italie, a bien été confirmé (tableau 1). Le projet de budget proposé pour 2012-2013 affichera donc une baisse de 3,2% en termes réels par rapport au budget approuvé pour 2010-2011, et une baisse totale de 11,5% depuis 2008, année du vote de l'approche CNZ.

Le budget provisoire CNZ (tableau 2), résumé ici sous une forme simple, comprend les activités proposées sur la base des contributions attendues des États membres, des recettes diverses, et des financements extérieurs. Les financements extérieurs ont été divisés en deux catégories : d'un côté, celle des fonds qui ont déjà été engagés sous la forme de contributions volontaires des États membres, ou de contributions résultant de contrats passés avec des organisations internationales et nationales pour des projets spécifiques ; de l'autre, celle des financements extérieurs qu'il s'agit de lever durant l'exercice biennal. A ce sujet, il est essentiel que l'ICCROM incorpore sa stratégie de levée de fonds à la planification de son programme, en vue de renforcer sa capacité à poursuivre la mise en œuvre de ses orientations stratégiques et de ses plans biennaux. Les efforts déployés pour lever des fonds devraient continuer d'atteindre les résultats obtenus en matière de financements extrabudgétaires pour la période 1998-2009.

Les projections des contributions des États membres devraient demeurer proches de leurs niveaux actuels. Au cours de l'exercice biennal actuel 2010-2011, plusieurs pays ont manifesté leur intérêt à devenir membres de l'ICCROM, ou ont déjà entrepris les démarches nécessaires pour le faire, mais les contributions estimées pour ces pays n'augmenteront pas de manière substantielle l'ensemble du budget ordinaire de l'ICCROM.

Évolution du rapport entre le budget ordinaire et le financement extérieur : 1984-2013

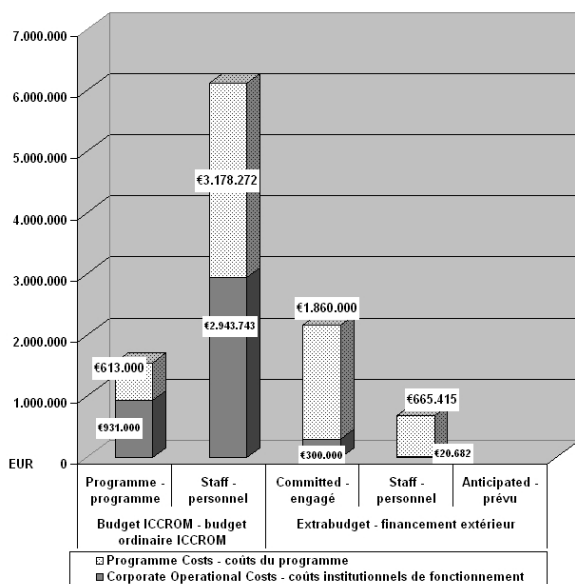


D1.1 Coûts institutionnels de fonctionnement

Cette rubrique regroupe l'entretien des bâtiments et les services (partiellement pris en charge par une contribution spéciale du gouvernement italien), les fournitures de bureau, l'entretien des véhicules, l'achat de meubles et d'équipement, la sécurité et la santé, ainsi que les divers contrats d'entretien.

L'autre dépense majeure figurant dans ce chapitre a trait à l'administration du Réseau local (RL). Celle-ci couvre la location des ordinateurs et des imprimantes, l'achat et la concession de logiciels, ainsi que la maintenance et la modernisation des serveurs, l'assistance technique et le développement. L'allocation attribuée à ce poste est toutefois réduite par rapport au budget des exercices biennaux précédents, dans la mesure où la sous-traitance du service d'assistance a été interrompue en raison de l'augmentation du coût de son contrat annuel. Il a donc été décidé d'établir un poste permanent consacré au soutien informatique au grade de G-2. Il en résultera une dépense inférieure d'au moins 25% au coût de sous-traitance du service. En outre, cette décision permettra à l'organisation de tirer parti de l'expertise qu'elle développera en interne ces prochaines années.

Coûts du Programme / Coûts institutionnels de fonctionnement dans le Budget global



D1.2 Coûts en personnel

Les traitements et prestations de l'ICCROM sont calculés sur la base de l'échelle des traitements établie par les Nations Unies à la fois pour la catégorie des Services généraux et pour celle des Professionnels. À ce titre, l'ICCROM n'exerce aucun contrôle sur ceux-ci, ni sur les ajustements liés au coût de la vie.

Les augmentations salariales projetées pour l'exercice biennal 2012-2013 prévoient une augmentation de 4% pour compenser la fluctuation du coût de la vie, en plus de l'augmentation relative au passage à l'échelon supérieur que le personnel des Services généraux perçoit tous les deux ans et celui de la catégorie des Professionnels chaque année.

Afin de contenir les coûts en personnel, l'ICCROM maintiendra la politique déjà établie concernant le gel des postes qui deviendront vacants durant l'exercice biennal lorsque cela s'avèrera prudent d'un point de vue opérationnel, maintenant ainsi l'exécution efficace des services importants. À ce propos, l'ICCROM a réorganisé sa structure en fusionnant l'ancien Bureau de communication et d'information et le Département de la Bibliothèque et des Archives en un nouveau « Service des connaissances et de la communication », dont la responsabilité managérielle incombe au Bibliothécaire. À ce titre, le poste de Responsable du Bureau de la Communication et de l'Information (P-4) a été aboli, et remplacé par le poste d'Administrateur de la communication et du web (P-2) et par le poste à temps partiel d'Assistant de bibliothèque (G-4). En outre, les deux postes des services généraux de grades G-4 et G-3 ont été abolis, à la suite du départ à la retraite obligatoire des personnes occupant auparavant ces fonctions.

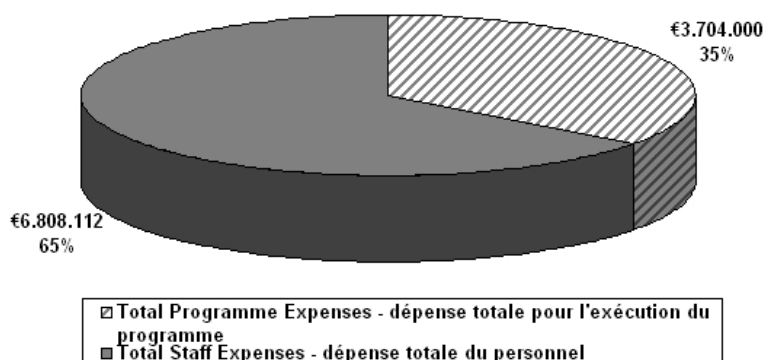
Malgré ces mesures, les coûts en personnel affichent par rapport au dernier exercice biennal une augmentation de 240.000 €. Les facteurs qui déterminent cette augmentation sont les suivants :

- l'ajustement au coût de la vie ;
- l'augmentation du traitement (passage à l'échelon supérieur) ;

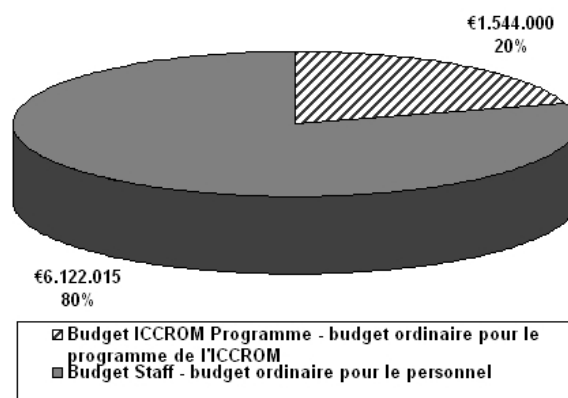
- le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les ressortissants italiens employés par l'organisation ;
- les cotisations au plan de la Sécurité sociale ;
- les cotisations au Plan d'assurance-maladie pour les anciens employés ;
- l'augmentation du plan d'amortissement actuariel pour l'assurance-maladie ;
- la création du nouveau poste d'Agent de soutien informatique au grade G-2 pour substituer les services d'assistance informatique fournis par le sous-traitant (économie nette de 40.000€ par exercice biennal).

Il faut observer que, comme c'est le cas pour toute institution basée sur les connaissances, le personnel de l'ICCROM est considéré comme une ressource importante. L'ICCROM s'appuie sur son personnel pour développer et mettre en œuvre ses activités. À ce titre, un bon 52% du total des coûts en personnel est imputable directement à la conception et à la mise en œuvre des activités du programme plutôt qu'à l'administration de l'organisation.

Comparaison entre la dépense totale pour l'exécution du programme et la dépense totale de personnel



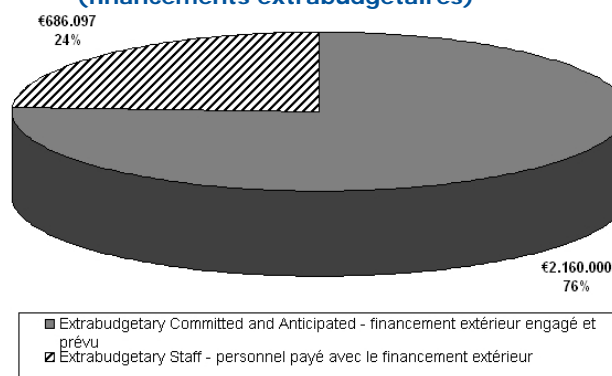
Comparaison entre les coûts de programme et les coûts en personnel (budget ordinaire de l'ICCROM)



Outre les coûts en personnel pris en charge par le Budget ordinaire de l'ICCROM, il existe des dépenses de personnel supplémentaires s'élevant à 686.097€, couvertes comme suit par des financements extérieurs :

Sous le Programme ATHÂR	€ 355,209
Sous le Programme CPM	€ 82,610
Sous le Programme MAE-DGCS	€ 248,278

Comparaison entre les coûts de programme et les coûts en personnel (financements extrabudgétaires)



D1.3 Réserve opérationnelle

Une réserve opérationnelle importante est nécessaire si l'on veut modérer les mouvements de trésorerie au début des cycles annuels, avant le versement des contributions des États membres, et être en mesure d'affronter les autres imprévus. Le déficit de 81.828€, reporté à l'issue de l'exercice biennal 2008-2009, a été couvert par un prélèvement sur la réserve durant l'exercice biennal en

cours. Dans le même temps, un total de 140.773€ a été ajouté à la réserve, correspondant au règlement des arriérés de l'Argentine et de l'Iraq, à hauteur respectivement de 114.673€ et 26.100€. A la suite de ces opérations, la valeur nette affichée par le fonds de réserve s'élève à 1.149.768€.

Estimation de l'enveloppe budgétaire pour 2012-2013						2010-2011				
Poste	Budget ordinaire de l'ICCROM		Financement ext. engagé /anticipé	TOTAL		Budget ordinaire de l'ICCROM		Financement ext. engagé /anticipé	TOTAL	
		%			%		%			%
Recettes										
Contributions des États membres	7.205	94%		7.205	69%	7.175	94%		7.175	68%
Contribution spéciale du gvt italien			300	300	3%			350	350	3%
Intérêts bancaires	164	2%		164	2%	165	2%		165	2%
Vente de publications - photocopies	47	1%		47	1%	50	1%		50	0%
Droits d'inscription aux cours	70	1%		70	1%	50	1%		50	0%
Dépenses admin. recouvrées	180	2%		180	2%	220	3%		220	2%
Contrats et contributions volontaires			2.546	2.546	24%			2.569	2.569	24%
Total Recettes :	7.666	100%	2.846	10.512	100%	7.660	100%	2.919	10.579	100%
Dépenses										
Réserve opérationnelle	0	0%		0	0%	0	0%		0	0%
Dépenses de fonctionnement	931	12%	300	1.231	12%	1.136	15%	350	1.486	14%
Dépenses pour la mise en oeuvre du programme	613	8%	1.860	2.473	24%	642	8%	1.883	2.525	24%
Dépenses de personnel	6.122	80%	686	6.808	65%	5.882	77%	686	6.568	62%
Total Dépenses :	7.666	100%	2.846	10.512	100%	7.660	100%	2.919	10.579	100%

Tableau 1. Budget provisoire de l'ICCROM pour l'exercice biennal 2012-2013, sur la base d'une croissance nominale zéro (CNZ). Toutes les valeurs sont en euros (x1.000).

D2 ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Les facteurs exposés ci-après ont été pris en compte lors de l'élaboration de la proposition de budget pour l'exercice biennal 2012-2013.

D2.1 Intérêts bancaires — Comptes bancaires

Il s'agit des intérêts courus sur les comptes bancaires ordinaires. L'intérêt effectivement échu sera fonction des taux d'intérêt pratiqués par les banques, du mouvement de la trésorerie et des délais de versement des contributions par les États membres. Le montant du budget est basé sur les taux d'intérêt actuels et est estimé en fonction de l'expérience des exercices biennaux précédents, tenant compte de la situation globale des marchés financiers.

D2.2 Intérêts bancaires — Fonds investis

Certains fonds spéciaux sont conservés sur des comptes bancaires distincts sur lesquels les intérêts sont directement échus. C'est le cas du fonds destiné au versement des indemnités lors de la cessation de service, et du fonds de la réserve opérationnelle.

D2.3 Vente de publications et de photocopies

Une estimation est faite des fonds qui seront recouvrés grâce au revenu tiré de la vente de publications et de photocopies. Ce revenu compense partiellement les coûts de production des photocopies.

D2.4 Droits d'inscription aux cours

Pour la plupart des cours, un droit d'inscription est demandé aux participants. Ce droit a été fixé à 1.300€ pour les cours les plus longs (plus de 2 mois) et à 900€ pour les plus courts. Ce revenu compense partiellement les coûts relatifs à l'assistance financière offerte aux participants qui en font la demande.

D2.5 Recouvrement des dépenses directes d'administration

Lors de sa réunion de novembre 2003, le Conseil a approuvé l'adoption d'un taux minimum de 10% pour le recouvrement des dépenses d'administration pour tous les projets financés grâce au financement extérieur. Ce taux a été retenu pour la présente proposition de budget. Pour l'exercice biennal 2012-13, le montant estimé montre une réduction par rapport aux exercices biennaux précédents, en raison de l'arrivée à échéance de certaines activités financées par des fonds externes, comme dans le cas du Programme AFRICA 2009.

D2.6 Financement extérieur et contributions volontaires

Le financement extérieur constitue désormais la principale source de financement après les contributions des États membres. Ces fonds, gérés par l'ICCROM, consistent en des contributions volontaires d'États membres ou des contributions faites par le biais de contrats passés avec des organisations internationales

et nationales. Ils comprennent les coûts en personnel d'un professionnel détaché par le gouvernement japonais. Par le passé, le gouvernement français a également mis à disposition de l'ICCROM un membre du personnel professionnel dont les coûts étaient entièrement pris en charge par le gouvernement français. Cette pratique s'est vue interrompue durant le dernier exercice biennal, mais au cours de l'année 2010, le Ministère de la Culture français a versé à l'ICCROM une contribution spéciale de 30.000€, destinés à l'embauche d'un professionnel francophone chargé d'aider à coordonner les programmes en Afrique

subsaharienne. A l'heure actuelle, il est raisonnable d'envisager une nouvelle contribution spéciale similaire de la part de la France. En outre, le gouvernement régional de la Sicile a détaché un professionnel de la conservation pour deux ans, qui vient assumer les fonctions de Coordinateur du Laboratoire de l'ICCROM. Ce détachement ne coûte rien à l'ICCROM. La seule contribution volontaire utilisée à des fins opérationnelles est celle du gouvernement italien qui couvre en partie l'entretien des locaux de San Michele, de l'équipement, et la sécurité (voir §D1.1).

RECETTES	Budget ordinaire de l'ICCROM 2010 - 2011 (financement extérieur inclus)		Budget ordinaire de l'ICCROM 2012 - 2013		Financement extérieur 2012 - 2013		Total
	Programme		Programme		Engagé/anticipé		
					Dépenses de personnel	Programme	
. CONTRIBUTIONS DES ÉTATS MEMBRES	7.174.784		7.204.896				7.204.896
. CONTRIBUTIONS SPÉCIALES DU GVT ITALIEN	350.000				300.000		300.000
. INTÉRÊTS BANCAIRES - COMPTES BANCAIRES	20.000		20.000				20.000
. INTÉRÊTS BANCAIRES - FONDS INVESTIS	145.226		144.119				144.119
. VENTE DE PUBLICATIONS	35.000		35.000				35.000
. VENTE DE PHOTOCOPIES	15.000		12.000				12.000
. FRAIS D'INSCRIPTION AUX COURS	50.000		70.000				70.000
. DÉPENSES ADMINISTRATIVES RECOUVRÉES	220.000		180.000				180.000
. CONTRATS & CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Fin. ext.)	2.568.946				686.097	1.860.000	2.546.097
Total Recettes :	10.578.956		7.666.015		2.846.097		10.512.112
DÉPENSES	Budget ordinaire de l'ICCROM 2010 - 2011 (financement extérieur inclus)		Budget ordinaire de l'ICCROM 2012 - 2013		Financement extérieur 2012 - 2013		Total (dépenses de personnel inclus)
	Programme	Dépenses de personnel	Programme	Dépenses de personnel	Engagé/anticipé		
					Dépenses de personnel	Programme	
Dépenses de fonctionnement							
. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	90.000		90.000				
. CONSEIL	40.000		40.000				
. GESTION GÉNÉRALE & COORDINATION (requêtes urgentes incluses)	36.000	1.405.855	36.000	1.637.732	20.682		1.824.414
. LOGISTIQUE	465.000	471.017	480.000	524.850		300.000	1.304.850
. ADMINISTRATION RL	305.000	124.539	191.000	128.211			319.211
. FINANCES ET ADMINISTRATION	90.000	589.428	94.000	652.950			746.950
. CONTRATS & CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Fin. ext.)	350.000	206.982					
Dépenses de fonctionnement - Sous-total (A) :	1.376.000	2.797.821	931.000	2.943.743	20.682	300.000	4.195.425
		4.173.821					
Dépenses pour la mise en oeuvre du Programme							
B.1 DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES							
B1.1 Formation				446.394	24.455		470.849
B1.2 Recherche				0		220.000	220.000
B1.3 Communication				15.000		15.000	30.000
				25.000		0	25.000
				40.000	446.394	24.455	745.849
B.2 INTÉGRER LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE DES MATÉRIEAUX À LA CONSERVATION							
B2.1 Formation				404.623	106.288		510.911
B2.2 Recherche			133.000			235.000	368.000
B2.3 Communication			12.000			0	12.000
			0			0	0
			145.000	404.623	106.288	235.000	890.911
B.3 AMÉLIORER LES PRATIQUES DE CONSERVATION ET DE GESTION À TRAVERS LE CPM							
B3.1 Formation	386.000	1.867.396		411.404	152.202		563.606
B3.2 Recherche			69.000			60.000	129.000
B3.3 Communication			0			30.000	30.000
			69.000	411.404	152.202	100.000	100.000
			69.000	411.404	152.202	190.000	822.606
B.4 PROMOUVOIR LES APPROCHES DE CONSERVATION CENTRÉES SUR LES PERSONNES : LE PATRIMOINE VIVANT							
B4.1 Formation				296.530	6.579		303.109
				15.000			15.000
				15.000	296.530	6.579	318.109
B.5 DÉVELOPPER LA COLLABORATION RÉGIONALE							
ATHAR				45.810	355.209	500.000	901.019
LATAM				75.916	20.682	500.000	596.598
MOSAÏKON				0		200.000	200.000
Collaboration avec les institutions régionales				10.000		0	10.000
				10.000	121.726	375.891	1.707.617
C. SERVICES DES CONNAISSANCES ET DE LA COMMUNICATION							
C.1 Activités de la Bibliothèque				1.190.443	0	0	1.190.443
C.2 Activités des Archives	276.000	1.134.812					1.111.000
C.3 Activités de communication				18.000			18.000
				75.000			75.000
			204.000	1.190.443	0	0	1.394.443
BOURSES DE RECHERCHE INTERNATIONALES	0	76.736		70.000			70.000
CONSEIL AUX INSTITUTIONS ET RÉSEAUX DE CONSERVATION INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX	90.000	12.851		60.000			60.000
. APPUI AU PROGRAMME (avantage sociaux après cessation de service et autres avantages non assignés)	0	199.374		307.152			307.152
. CONTRATS & CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Fin. ext.)	1.882.561	479.405					
Dépenses mise en oeuvre Prog. - Sous-total (B) :	2.634.561	3.770.574	613.000	3.178.272	665.415	1.860.000	6.316.687
		6.405.135					
Sous-total Dépenses (A + B)	4.010.561	6.568.395	1.544.000	6.122.015	686.097	2.160.000	10.512.112
Total Dépenses	10.578.956		7.666.015		2.846.097		10.512.112
Dépenses de personnel	ICCROM Staff Costs 2010 - 2011			ICCROM Staff Costs 2012 - 2013			
	ICCROM Regular Budget	External Funding	Total	ICCROM Regular Budget	External Funding	Total	
. SALAIRES ET SERVICES	5.729.998	686.387	6.416.385	5.902.015	686.097	6.588.112	
Cotisations au plan d'assurance-maladie après cessation de service	152.010	0	152.010	220.000	0	220.000	
Dépenses de personnel	5.882.008	686.387	6.568.395	6.122.015	686.097	6.808.112	

Tableau 2. Budget provisoire de l'ICCROM pour l'exercice biennal 2012-2013 (détaillé), sur la base d'une croissance nominale zéro (CNZ).

D3 BARÈME DES QUOTES-PARTS

Concernant les contributions des États membres au budget de l'ICCROM, l'Article 2.5 des Statuts sanctionne que « Chaque État membre contribue au budget de l'ICCROM à un taux fixé par l'Assemblée générale ».

Pour l'exercice biennal 2012-2013, et au moment où la présente proposition de projet est préparée, le barème des quotes-parts de l'ICCROM repose sur le barème adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies pour les années 2010, 2011, et 2012 (voir document de la 64^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies N° A/RES/64/248 – Point 136 de l'ODJ : Résolution adoptée par l'Assemblée générale sur le rapport du Cinquième Comité (A/64/482/Add.1), ajusté en fonction de la différence existant dans la composition de la liste des États membres des deux organisations.

D3.1 Calcul du barème des quotes-parts de l'ICCROM

Le total des barèmes des quotes-parts respectifs des Nations Unies et de l'ICCROM atteint 100%. Les États-Unis versent la contribution maximum au taux de 22%, tandis que plusieurs États membres (46 à l'ICCROM) versent une contribution minimum à un taux de 0,010%. Ces contributions maximum et minimum sont déduites de 100 et la somme restante (77.540 – voir ci-après) est répartie entre les autres États membres en proportion de leurs taux respectifs sur le barème des Nations Unies (au total 74.931 à l'ICCROM). Un facteur de multiplication de 77.54/74.931 doit par conséquent être appliqué aux taux des Nations Unies afin d'obtenir les taux de l'ICCROM.

Le taux de contribution de chaque État membre a été déterminé comme suit pour l'exercice biennal 2012-2013 :

(A) Le total des quotes-parts des Nations Unies et de l'ICCROM atteint:	100,000
Le premier ajustement concerne les États-Unis, avec une contribution maximum de 22%	<u>22,000</u>
	78,000
Le deuxième ajustement concerne 46 pays, avec une contribution minimum de 0,010%	<u>0,460</u>
	77,540 (A)

(B) Il s'agit du total des quotes-parts des Nations Unies à répartir entre le reste des États membres de l'ICCROM. Ce montant est également utilisé pour définir le coefficient d'ajustement.

(B) Total des quotes-parts des Nations Unies	100,000
Il faut décompter la quote-part des États-Unis	<u>22,000</u>
	78,000
Les États non membres de l'ICCROM doivent être décomptés du barème des Nations Unies	2,845
Valeur réelle sous 0,010%	<u>0,224</u>
	74,931 (B)

Il s'agit du total du barème des quotes-parts des Nations Unies devant être affectées aux États membres de l'ICCROM qui ne paient pas de pourcentage maximum ou minimum.

En raison des ajustements opérés afin d'enlever ou d'ajouter des pays, un coefficient doit être appliqué au barème des quotes-parts des Nations Unies pour les États membres de l'ICCROM ne payant pas un pourcentage minimum ou maximum, cela afin que le total du barème des quotes-parts de l'ICCROM atteigne 100%.

Ce coefficient s'obtient en divisant (A) (la balance du barème des quotes- parts des Nations Unies)	77,540
par (B) (le % réel déjà affecté aux États membres de l'ICCROM)	74,931
ce qui donne un coefficient d'ajustement de	1,0348187

L'ICCROM doit aussi tenir compte du fait que le dernier barème des quotes-parts des Nations Unies utilise désormais trois décimales au lieu de deux aux fins du calcul des contributions de ses États membres. Les trois décimales permettent une répartition plus précise des contributions. L'ICCROM a adopté la même démarche.

Le résultat est ensuite arrondi à trois décimales. A titre d'exemple, la contribution de l'État membre X a été évaluée par les Nations Unies à 2,569 ; pour obtenir le barème des quotes-parts de l'ICCROM, ce chiffre (2,569) doit être multiplié par le coefficient indiqué plus haut.

D3.2 Budget 2012-2013 : détermination des contributions

Le budget pour 2012-2013 a été déterminé comme suit:

A. Budget pour 2010-11	€7.174.784
Déduire les pays ayant perdu leur qualité de membre durant l'exercice biennal : aucun	0
Total déductions :	0
B. Budget révisé avant l'adhésion de nouveaux États membres	€7.174.784

Ajouter les nouveaux États membres ayant
adhéré à l'ICCROM durant l'exercice biennal :

Afghanistan	718
Mauritanie	718
Émirats arabes unis	28.700
<u>Total nouveaux États membres</u>	<u>€30.136</u>
Arrondi	24

**C. Budget révisé pour l'exercice
biennal 2012-2013 avec une
augmentation de 0%** **€7.204.896**

D3.3 Budget 2012-2013 : Résolution sur les ouvertures de crédit – Augmentation de 0% (CNZ)

L'Assemblée générale :

- autorise le Directeur général à mettre en œuvre le programme exposé dans le Programme et Budget 2012-2013 ;
- approuve le budget des contributions devant être versées par les États membres pour un montant de 7.204.896 euros sur le principe d'une croissance de 0% (CNZ) ;
- approuve le barème des quotes-parts des États membres de l'ICCROM pour l'exercice biennal 2012-2013, sur la base du barème des quotes-parts adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies pour les années 2010-2011-2012 et adapté aux exigences spécifiques de l'ICCROM compte-tenu de la différence entre le nombre des États membres des deux organisations, afin d'atteindre un barème de 100 pourcent.

La contribution des nouveaux États membres qui déposeront leurs instruments de ratification après le 30 septembre 2010 (date de la préparation des quotes-parts pour l'exercice biennal 2012-2013) sera évaluée selon la même formule, conformément à ce barème des quotes-parts.

Nombre de pays	États membres	Barème des quotes-parts des NU	Barème des quotes-parts de l'ICCROM	Contributions annuelles à l'ICCROM	Contributions à l'ICCROM pour l'exercice biennal	Contributions des nouveaux États membres ayant adhéré en 2010-2011	Contributions à l'ICCROM pour l'exercice biennal	Contributions annuelles à l'ICCROM
		2010-2011-2011	2012-2013	2012-2013		2010 - 2011		
				€	€	€	€	
1	Afghanistan	0,004	0,010	€ 360	€ 720	€ 718		
2	Afrique du Sud	0,385	0,398	€ 14.339	€ 28.678		€ 21.382	€ 10.691
3	Albanie	0,010	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
4	Algérie	0,128	0,132	€ 4.755	€ 9.510		€ 6.242	€ 3.121
5	Allemagne	8,018	8,297	€ 298.911	€ 597.822		€ 632.982	€ 316.491
6	Andorre	0,007	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
7	Angola	0,010	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
8	Argentine	0,287	0,297	€ 10.700	€ 21.400		€ 23.964	€ 11.982
9	Arménie	0,005	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
10	Australie	1,933	2,000	€ 72.053	€ 144.106		€ 131.878	€ 65.939
11	Autriche	0,851	0,881	€ 31.739	€ 63.478		€ 65.436	€ 32.718
12	Azerbaïdjan	0,015	0,016	€ 576	€ 1.152		€ 718	€ 359
13	Bahrein	0,039	0,040	€ 1.441	€ 2.882		€ 2.440	€ 1.220
14	Bangladesh	0,010	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
15	Barbade	0,008	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
16	Belgique	1,075	1,112	€ 40.061	€ 80.122		€ 81.294	€ 40.647
17	Bénin	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
18	Bolivie	0,007	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
19	Bosnie et Herzégovine	0,014	0,014	€ 504	€ 1.008		€ 718	€ 359
20	Botswana	0,018	0,019	€ 685	€ 1.370		€ 1.004	€ 502
21	Brésil	1,611	1,667	€ 60.056	€ 120.112		€ 64.648	€ 32.324
22	Brunei Darussalam	0,028	0,029	€ 1.045	€ 2.090		€ 1.938	€ 969
23	Bulgarie	0,038	0,039	€ 1.405	€ 2.810		€ 1.506	€ 753
24	Burkina Faso	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
25	Cambodge	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
26	Cameroun	0,011	0,011	€ 396	€ 792		€ 718	€ 359
27	Canada	3,207	3,319	€ 119.572	€ 239.144		€ 219.700	€ 109.850
28	Colombie	0,144	0,149	€ 5.368	€ 10.736		€ 7.750	€ 3.875
29	Congo	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
30	Côte d'Ivoire	0,010	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
31	Croatie	0,097	0,100	€ 3.603	€ 7.206		€ 3.660	€ 1.830
32	Cuba	0,071	0,073	€ 2.630	€ 5.260		€ 4.018	€ 2.009
33	Chili	0,236	0,244	€ 8.790	€ 17.580		€ 11.910	€ 5.955
34	Chine	3,189	3,300	€ 118.887	€ 237.774		€ 196.812	€ 98.406
35	Chypres	0,046	0,048	€ 1.729	€ 3.458		€ 3.228	€ 1.614
36	Danemark	0,736	0,762	€ 27.452	€ 54.904		€ 54.530	€ 27.265
37	Égypte	0,094	0,097	€ 3.495	€ 6.990		€ 6.530	€ 3.265
38	Émirats arabes unis	0,391	0,405	€ 14.591	€ 29.182	€ 28.700		
39	Équateur	0,040	0,041	€ 1.477	€ 2.954		€ 1.578	€ 789
40	Espagne	3,177	3,288	€ 118.455	€ 236.910		€ 219.054	€ 109.527
41	Estonie	0,040	0,041	€ 1.477	€ 2.954		€ 1.148	€ 574
42	États-Unis	22,000	22,000	€ 792.581	€ 1.585.162		€ 1.578.508	€ 789.254
43	Éthiopie	0,008	0,010	€ 360	€ 720		€ 716	€ 358
44	Ex-République yougoslave de Macédoine	0,007	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
45	Finlande	0,566	0,586	€ 21.111	€ 42.222		€ 41.616	€ 20.808
46	France	6,123	6,336	€ 228.263	€ 456.526		€ 465.014	€ 232.507
47	Gabon	0,014	0,014	€ 504	€ 1.008		€ 718	€ 359
48	Gambie	0,001	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
49	Géorgie	0,006	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
50	Ghana	0,006	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
51	Grèce	0,691	0,715	€ 25.759	€ 51.518		€ 43.982	€ 21.991

Tableau 3. Barème des quotes-parts : contributions des États membres pour 2012–2013 (toutes les valeurs sont en euros)

Nombre de pays	États membres	Barème des quotes-parts des NU	Barème des quotes-parts de l'ICCROM	Contributions annuelles à l'ICCROM	Contributions à l'ICCROM pour l'exercice biennal	Contributions des nouveaux États membres ayant adhéré en 2010-2011	Contributions à l'ICCROM pour l'exercice biennal	Contributions annuelles à l'ICCROM
		2010-2011-2011	2012-2013	2012-2013		2010 - 2011		
52	Guatemala	0,028	0,029	€ 1.045	€ 2.090		€ 2.368	€ 1.184
53	Guyane	0,001	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
54	Haiti	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
55	Honduras	0,008	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
56	Hongrie	0,291	0,301	€ 10.844	€ 21.688		€ 18.010	€ 9.005
57	Inde	0,534	0,553	€ 19.923	€ 39.846		€ 33.220	€ 16.610
58	Iran	0,233	0,241	€ 8.682	€ 17.364		€ 13.274	€ 6.637
59	Irlande	0,498	0,515	€ 18.554	€ 37.108		€ 32.862	€ 16.431
60	Israël	0,384	0,397	€ 14.302	€ 28.604		€ 30.924	€ 15.462
61	Italie	4,999	5,173	€ 186.365	€ 372.730		€ 374.824	€ 187.412
62	Jamahiriya arabe libyenne	0,129	0,133	€ 4.792	€ 9.584		€ 4.592	€ 2.296
63	Japon	12,530	12,966	€ 467.118	€ 934.236		€ 1.226.860	€ 613.430
64	Jordanie	0,014	0,014	€ 504	€ 1.008		€ 862	€ 431
65	Kenya	0,012	0,012	€ 432	€ 864		€ 718	€ 359
66	Koweït	0,263	0,272	€ 9.799	€ 19.598		€ 13.418	€ 6.709
67	Lesotho	0,001	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
68	Liban	0,033	0,034	€ 1.225	€ 2.450		€ 2.512	€ 1.256
69	Lituanie	0,065	0,067	€ 2.414	€ 4.828		€ 2.296	€ 1.148
70	Luxembourg	0,090	0,093	€ 3.350	€ 6.700		€ 6.242	€ 3.121
71	Madagascar	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
72	Malaisie	0,253	0,262	€ 9.439	€ 18.878		€ 13.992	€ 6.996
73	Mali	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
74	Malte	0,017	0,018	€ 648	€ 1.296		€ 1.220	€ 610
75	Maroc	0,058	0,060	€ 2.162	€ 4.324		€ 3.086	€ 1.543
76	Maurice	0,011	0,011	€ 396	€ 792		€ 790	€ 395
77	Mauritanie	0,001	0,010	€ 360	€ 720	€ 718	€ 0	
78	Mexique	2,356	2,438	€ 87.832	€ 175.664		€ 166.532	€ 83.266
79	Monaco	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
80	Mongolie	0,002	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
81	Monténégro	0,004	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
82	Mozambique	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
83	Myanmar (Union de)	0,006	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
84	Namibie	0,008	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
85	Népal	0,006	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
86	Nicaragua	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
87	Nigéria	0,078	0,081	€ 2.918	€ 5.836		€ 3.516	€ 1.758
88	Norvège	0,871	0,901	€ 32.460	€ 64.920		€ 57.688	€ 28.844
89	Nouvelle-Zélande	0,273	0,283	€ 10.195	€ 20.390		€ 18.870	€ 9.435
90	Oman	0,086	0,089	€ 3.206	€ 6.412		€ 5.382	€ 2.691
91	Pakistan	0,082	0,085	€ 3.062	€ 6.124		€ 4.376	€ 2.188
92	Paraguay	0,007	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
93	Pays-Bas	1,855	1,920	€ 69.171	€ 138.342		€ 138.192	€ 69.096
94	Pérou	0,090	0,093	€ 3.350	€ 6.700		€ 5.740	€ 2.870
95	Philippines	0,090	0,093	€ 3.350	€ 6.700		€ 5.740	€ 2.870

Tableau 3. Barème des quotes-parts : contributions des États membres pour 2012–2013
(toutes les valeurs sont en euros)

Nombre de pays	États membres	Barème des quotes-parts des NU	Barème des quotes-parts de l'ICCROM	Contributions annuelles à l'ICCROM	Contributions à l'ICCROM pour l'exercice biennal	Contributions des nouveaux États membres ayant adhéré en 2010-2011	Contributions à l'ICCROM pour l'exercice biennal	Contributions annuelles à l'ICCROM
		2010-2011-201	2012-2013	2012-2013		2010 - 2011		
96	Pologne	0,828	0,857	€ 30.875	€ 61.750		€ 36.952	€ 18.476
97	Portugal	0,511	0,529	€ 19.058	€ 38.116		€ 38.888	€ 19.444
98	République arabe syrienne	0,025	0,026	€ 937	€ 1.874		€ 1.148	€ 574
99	République de Corée	2,260	2,339	€ 84.266	€ 168.532		€ 160.362	€ 80.181
100	République démocratique populaire	0,001	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
101	République dominicaine	0,042	0,043	€ 1.549	€ 3.098		€ 1.794	€ 897
102	République tchèque	0,349	0,361	€ 13.006	€ 26.012		€ 20.736	€ 10.368
103	République unie de Tanzanie	0,008	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
104	Roumanie	0,177	0,183	€ 6.593	€ 13.186		€ 5.166	€ 2.583
105	Royaume d'Arabie saoudite	0,830	0,859	€ 30.947	€ 61.894		€ 55.176	€ 27.588
106	Royaume-Uni	6,604	6,834	€ 246.204	€ 492.408		€ 490.198	€ 245.099
107	Rwanda	0,001	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
108	Sénégal	0,006	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
109	Serbie	0,037	0,038	€ 1.369	€ 2.738		€ 1.578	€ 789
110	Seychelles	0,002	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
111	Slovaquie	0,142	0,147	€ 5.296	€ 10.592		€ 4.664	€ 2.332
112	Slovénie	0,103	0,107	€ 3.855	€ 7.710		€ 7.104	€ 3.552
113	Soudan	0,010	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
114	Sri Lanka	0,019	0,020	€ 721	€ 1.442		€ 1.148	€ 574
115	Suède	1,064	1,101	€ 39.665	€ 79.330		€ 79.068	€ 39.534
116	Suisse	1,130	1,169	€ 42.115	€ 84.230		€ 89.760	€ 44.880
117	Swaziland	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
118	Tchad	0,002	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
119	Thaïlande	0,209	0,216	€ 7.782	€ 15.564		€ 13.704	€ 6.852
120	Togo	0,001	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
121	Trinité-et-Tobago	0,044	0,046	€ 1.657	€ 3.314		€ 2.010	€ 1.005
122	Tunisie	0,030	0,031	€ 1.117	€ 2.234		€ 2.296	€ 1.148
123	Turquie	0,617	0,638	€ 22.985	€ 45.970		€ 28.126	€ 14.063
124	Uruguay	0,027	0,028	€ 1.009	€ 2.018		€ 2.010	€ 1.005
125	Venezuela	0,314	0,325	€ 11.709	€ 23.418		€ 14.780	€ 7.390
126	Viet Nam	0,033	0,034	€ 1.225	€ 2.450		€ 1.794	€ 897
127	Yémen	0,010	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
128	Zambie	0,004	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
129	Zimbabwe	0,003	0,010	€ 360	€ 720		€ 718	€ 359
	Total:	97,155	99,995	€ 3.602.448	€ 7.204.896	€ 30.136	€ 7.174.784	€ 3.587.392
						€ 7.204.920		
	Nouveaux États membres ayant adhéré à l'ICCROM après l'approbation du Programme et budget pour l'exercice biennal 2010-2011							

Tableau 3. Barème des quotes-parts : contributions des États membres pour 2012–2013
(toutes les valeurs sont en euros)

D4 ORGANIGRAMME DE L'ICCROM

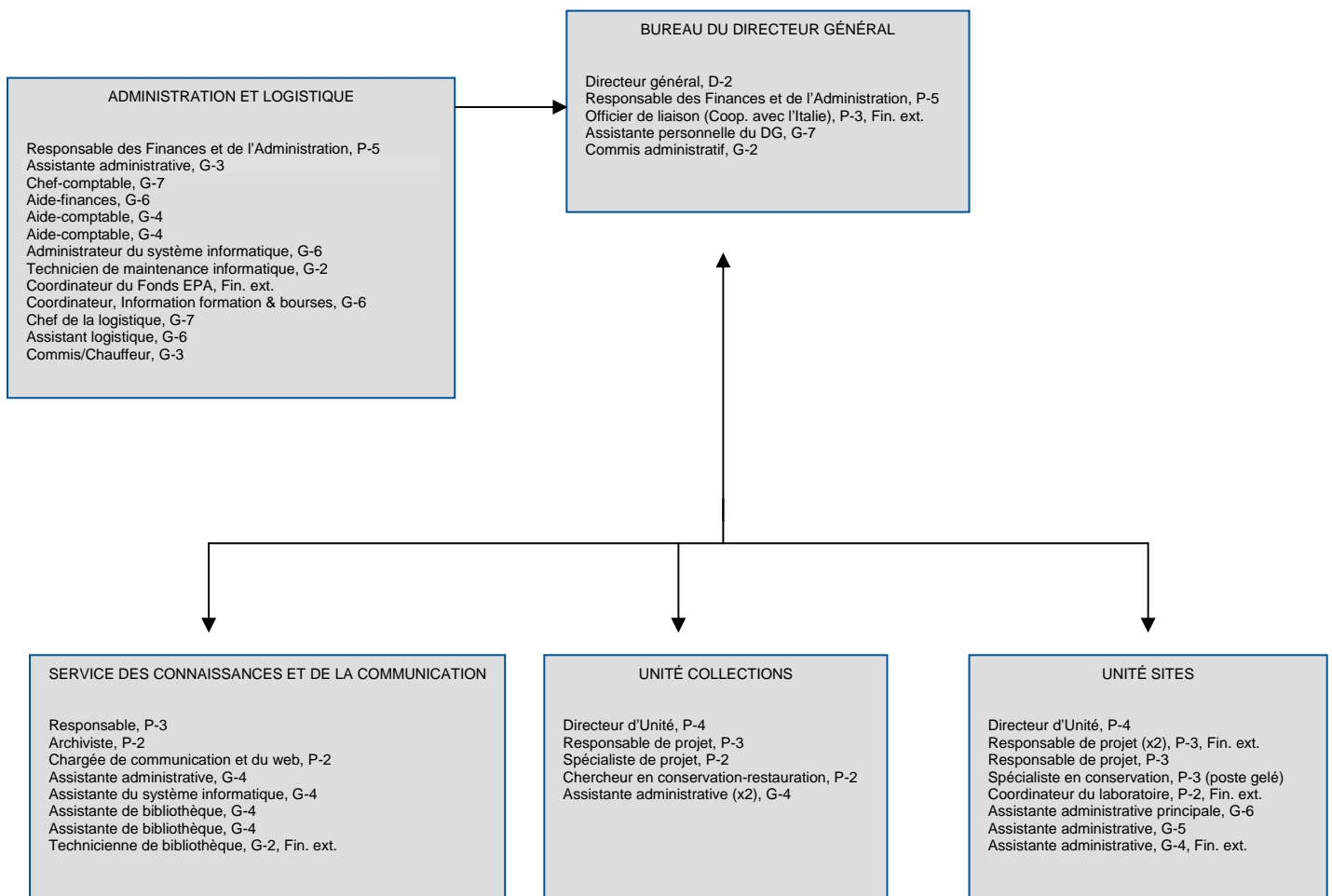


Tableau 4. Organigramme de l'ICCROM 2012-2013